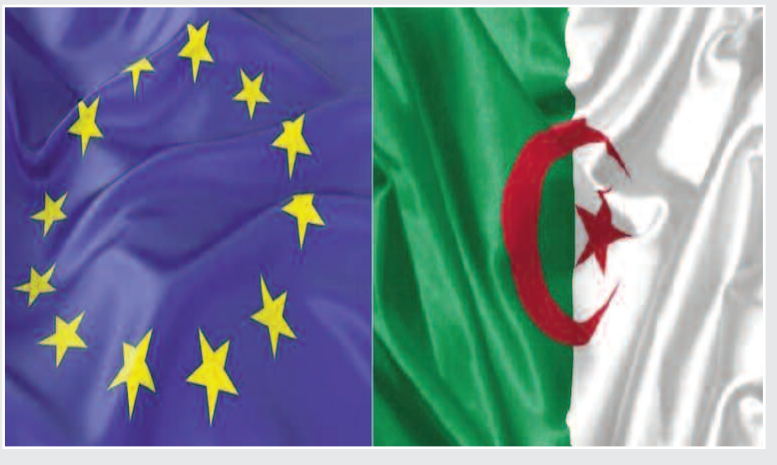


ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'UE

L'ALGÉRIE DEMANDE UN NOUVEAU REPORT

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6784 - MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le mouture finale entre les mains des députés

Page 3

INTEMPÉRIES DANS LE NORD DU PAYS



DES INONDATIONS, DES DÉGÂTS ET UN MORT

De fortes pluies accompagnées de la grêle, se sont abattues dans la soirée de lundi à mardi dans plusieurs wilayas du pays. Ces averses orageuses ont provoqué le décès d'un enfant à Mila, tandis qu'à Alger, plusieurs routes ont été inondées et fermées à la circulation.Chaque année et dès les premières pluies de l'automne, le même scénario des inondations et des avaloirs bouchés se répète en Algérie.Page 2

COVID-19 EN ALGÉRIE

285 nouveaux cas, 198 guérisons et 9 décès en 24 heures

Page16

L'AMBITION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Ouverture de filiales de banques algériennes au Mali et au Niger

Page 4

COVID-19 À TIZI-OUZOU

Des commerçants dans la tourmente

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LE MUR DE L'AMBASSADE DE FRANCE DÉMOLI PAR LES TORRENTS

Des inondations, des dégâts et un mort

De fortes pluies accompagnées de la grêle, se sont abattues dans la soirée de lundi à mardi dans plusieurs wilayas du pays. Ces averses orageuses ont provoqué le décès d'un enfant à Mila, tandis qu'à Alger, plusieurs routes ont été inondées et fermées à la circulation.



Chaque année et dès les premières pluies de l'automne, le même scénario des inondations et des avaloirs bouchés se répète en Algérie.
Des pluies diluviennes ont tombées tôt dans la matinée de mardi ont fait un mort, causant des dégâts et provoquant la fermeture de plusieurs axes routiers dans les villes du Nord du pays notamment dans la capitale.
Les fortes averses ont commencé à se déverser vers 4h00 du matin dans la capitale conduisant à des inondations. Les eaux ont atteint 60cm par endroit où les avaloirs étaient bouchés provoquant la panique des automobilistes dans les parkings des cités submergés par les pluies, a constaté le Jeune Indépendant. Plusieurs magasins ont été inondés et des glissements de terrain ont eu lieu dans de nombreuses localités tel au ravin de la femme sauvage à Bir Mourad Raïs .
La circulation était difficile à l'intérieur de la capitale. Les trémies d'Alger centre et de Ruisseaux étaient inondées tandis que des voix étaient jonchées de débris ou devenus peu carrossables.
A Mila, dans l'Est du pays, les intempéries ont tué un enfant de huit ans qui a été emporté par les eaux d'un oued en crue. Ces averses interviennent au 2e jour de l'examen du BEM qui concerne plus 660 000 candidats à travers le pays. Les services météorologiques ont diffusé un bulletin d'alerte affirmant que les pluies se poursuivraient jusqu'à la mi-journée de mardi.
Les équipes de la protection civile étaient sur le terrain pour porter assistance aux personnes en danger ou évaluer les dégâts causées par ces fortes chutes, les premières depuis des mois.
Le porte-parole de la protection civile, Nassim Bernaoui a fait savoir que les pluies qui se sont abattues ont occasionné d'importants dégâts. Ces pluies orageuses n'étaient pas sans conséquences.
A l'Est du pays, révèle Bernaoui, le corps sans vie d'un enfant de huit ans emporté par les crues d'un oued a Mila a été repêché hier. « Les pluies ont provoqué la fermeture de plusieurs routes dans la capitale, en particulier dans la ville de Hydra et Bir Mourad Rais », a-t-il indiqué, ajoutant que « les torrents ont provoqué un effondrement partiel du mur de l'ambassade de France, qui a conduit à la fermeture de la route menant au côté sud d'Hydra ».
Selon le porte-parole de la DGPC, le niveau des eaux a été très élevé dans plusieurs quartiers de la capitale dans la limite de 50 centimètres, ce qui a emmené les services de protection civile à intervenir pour absorber l'eau et faciliter la circulation. Bernaoui a expliqué que « certains arrêts de bus de la capitale ont été inondées d'eau, et certaines entrées ont été complètement fermées, notamment du côté de Audin- Hydra et Ain Naâdja, l'entrée du port d'Alger, et certaines zones plus basses qui connaissent une hausse significative des eaux.

LA GESTION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT MISE EN CAUSE

Ainsi, et comme chaque année, les premiers orages d'automne ont mis à nu la gestion catastrophique des avaloirs dans la capitale. Une situation qui démontre que l'opération d'entretien des avaloirs n'a pas encore été entamée. Ces avaloirs souvent bouchés sont la cause principale des inondations enregistrées dans la nuit de lundi. De ce fait, les ruelles et les artères de la capitale ont été vite submergées par les eaux de pluie, ce qui a mis à nu la défectuosité du réseau d'évacuation, au moment où les rafales d'eau s'abattaient sur la ville et qui se sont transformées en mares stagnantes.
Sur les réseaux sociaux, et durant toute la nuit, des vidéos et photos étaient partagées par les habitants de plusieurs quartiers d'Alger, à Hussein Dey, au 1er Mai, à Birkhadem, à Hydra et d'autres quartiers touchés par les inondations. On y voyait des trombes d'eau de pluie qui tombent sur des ruelles, des maisons inondées et des hommes et des femmes impuissants à faire face aux fortes pluies accompagnées de rafales de vent.
D'autres images montraient également la trémie de 1er Mai et celle de Ruisseau, carrément inondée par les eaux pluviales. Les citoyens, à travers des publications, n'ont pas manqué de dénoncer la mauvaise gestion du réseau d'assainissement dans leurs quartiers. « Cette situation se répète chaque année alors qu'on pouvait l'éviter. Mais à cause du laisser-aller des responsables chargés de l'assainissement, et qui n'interviennent pas à temps, le même constat a été enregistré au niveau des quartiers de la capitale ». Les riverains ont dû intervenir pour nettoyer les bouches d'égout obstruées par toutes sortes de déchets et qui ne permettent pas d'évacuer les eaux pluviales.
Il faut rappeler que l'ONM avait émis lundi matin un bulletin spécial, prévoyant des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, affectant à partir de l'après-midi plusieurs wilayas de l'est du pays pour s'étendre mardi à d'autres wilayas du centre, avec des précipitations estimées entre 20 et 40 mm.
La socié é SETRAM, chargée de l'exploitation et de la maintenance des Tramways Algériens, a annoncé que le service de tramway a été partiellement interrompu hier, en raison de la pluie tombant dans la capitale. La société a indiqué dans un communiqué que le service de tramway est partiellement suspendu en raison d'inondations sur la ligne de tramway entre les stations Cinq maisons et Les Anassers, indiquant le maintien du service entre les stations Cinq maisons et Dergana Centre.

Lynda Louifi

Les pluies inondent les camps des sinistrés de Mila

AU MOMENT où des centaines de familles sont encore abritées sous des tentes à Mila, après le séisme dévastateur, les fortes chutes de pluie enregistrées avant-hier peu clémentes ont encore compliqué le quotidien de ces citoyens.
Les sinistrés hébergés au niveau des camps érigés au milieu du stade communal Belkacem Belaid et la gare après le tremblement de terre du 7 aout dernier, ont passé une nuit blanche avant-hier après la tempête qui s'est abattu sur la région. Le peu de meuble et d'affaires récupéré de leur bâtisses en ruine pour certains n'ont pas été épargnés par les eaux boueuses.
Dans certaines parties du camp la hauteur des eaux a atteint 20 centimètres rendant quasi impossible la vie sur place. Les habitants soutenus par les éléments de la protection civile ont passé une bonne partie de la nuit à évacuer le liquide du terrain devenu « inhabitable » pour reprendre les terme d'un père de famille hystérique face à ce qui lui arrive à lui et à sa famille devant « l'insouciance » des autorités de la wilaya. « On ne comprend absolument pas comment que les autorités soient incapables de nous trouver des solutions alors qu'il ne s'agit en fait que



de quelques dizaines de famille touchées dont la quasi-totalité habitait la cité El-Khorba », dira-t-il agacé avant de poursuivre : « que dire si le séisme avait touché toute la ville ».
La région de Mila a malheureusement enregistré un décès au niveau de la commune de Aïn El-Beida Ahrich à une trentaine de kilomètres à l'Ouest du chef-lieu de wilaya.
Un enfant âgé à peine de huit ans a été emporté par les eaux en furie d'Oued Oum Echerk, un des affluents alimentant le barrage de Béni Haroun. Le corps du malheureux a été repêché inerte par un citoyens au moment où des opérations de recherches étaient entreprises par des dizaines d'éléments de la protection civile dépêchés des unités secondaires de Ferdjioua, Rouiched, Tesdane Hadada et Oued Endja en sus d'une équipe de l'unité principale de Mila.
La victime était en compagnie de son père s'activant à creuser un ruisseau afin de dévier le cours des eaux du oued qui avait commencé à sortir de son lit en raison des pluies torrentielles menaçant ainsi leur habitation. Le très important débit des eaux ayant soudainement fait déborder la rivière a surpris le jeune garçon dont le père tenta vainement avec un voisin de l'empoigner. Il sera retrouvé et repêché quelques centaines de mètres plus loin par un citoyen qui dans un geste héroïque avait risqué sa vie, à en croire des témoignages. Une opération à laquelle ont participé les secouristes des quatre unités de la protection civile dépêchés des communes avoisinantes.

Amine B.

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le mouture finale entre les mains des députés

La mouture finale du projet de révision de la Constitution a été présentée hier, devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Cette présentation s'est déroulée en présence de Slimane Chenine, président de l'APN et du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.



Devant la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés, M Djerad a affirmé que l'amendement constitutionnel constituait «l'un des principaux engagements» du Président de la République pour l'édification de l'Algérie nouvelle.
«Le projet de révision de la Constitution, initié par le Président de la République, vient en consécration et en exécution de l'un de ses principaux engagements dans le domaine politique pour l'édification d'une nouvelle République», a déclaré le Premier ministre.
Il a également indiqué que la concrétisation des «engagements sincères» du président Tebboune exige de tous les Algériens de faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la Nation, inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat. Pour M. Djerad, l'amendement constitutionnel se veut une étape très importante, voire charnière dans la vie politique de notre pays, d'autant qu'il favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement.
Les membres de la Commission ont procédé, hier, au débat de ce texte qui se poursuivra aujourd'hui avant sa soumission, demain, au vote des députés lors d'une séance plénière.
Avant de passer au vote, il sera procédé à la présentation du projet du texte par le représentant du gouvernement, à savoir M. Abdelaziz Djerad, ainsi que du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN. Le texte doit obtenir le quitus du Parlement , jeudi, avant d'être soumis à un référendum populaire le 1er novembre, date anniversaire du début de la Guerre de libération nationale, où «le peuple, source de tout pouvoir, dira son dernier mot.
Il convient de noter que le projet de révision de la Constitution a été adopté, dimanche dernier, par le Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune. Le projet de révision de la Constitution comprend une série de propositions contenues dans six axes, à savoir, les «Droits fondamentaux et libertés publiques», le «Renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», l'»Indépendance de la justice», «La Cour constitutionnelle», la «Transparence, prévention et lutte contre la corruption» et «L'Autorité nationale indépendante des élections».

Mohamed Mecelti

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'Algérie demande un nouveau report

COMME il fallait s'y attendre, l'Algérie a demandé à l'Union européenne de reporter l'achèvement de la zone de libre-échange entre les deux parties, qui devait entrer en vigueur le 1er septembre. Une remise à plat de l'accord de libre-échange entre l'Algérie et L'UE est carrément recommandée par des experts algériens qui le qualifient de déséquilibré et de structurellement asymétrique.
C'est le porte-parole de la Commission européenne qui a fait cette annonce. «Nous avons été informés ''oralement'' de la demande algérienne de report de l'achèvement de la zone de libre-échange entre l'UE et l'Algérie», a déclaré ce responsable à L'Agence France-Presse (AFP), précisant que la Commission «n'a pas encore reçu de demande formelle».
Cette position des autorités algériennes était prévisible au moment où l'accord qui lie les deux parties est plus que jamais remis en question. Ils sont nombreux les spécialistes et experts algériens qui plaident pour la révision de cet accord qui est loin d'être basé sur le principe gagnant-gagnant.
L'expert en économie Mustapha Mekideche avait affirmé que cet accord ratifié en 2002 et mis en vigueur en 2005 a aggravé le gap économique et commercial entre l'Algérie et l'UE. Chiffre à l'appui, il signale qu'entre 2005 et 2017, les exportations de l'UE vers l'Algérie ont été de 283 milliards de dollars et celles de l'Algérie vers l'UE de 12 milliards seulement. L'économiste préconise une remise à plat de cet accord.
Car, outre le déséquilibre, d'autres volets de l'accord n'ont pas été respectés par la partie européenne, à l'instar de la coopération, du transfert de technologie, ainsi que la circulation des personnes. Le volet investissement a été aussi ignoré par l'UE.
A l'approche de l'entrée en vigueur de la ZLE entre les deux parties, soit le 1er septembre comme prévu, l'accord d'association signé entre les deux parties en 2002 à Valence en Espagne alimentait le débat, faisant même réagir le président de la République.
Abdelmadjid Tebboune a demandé au ministre du Commerce de procéder à une évaluation du dossier sur l'accord d'association avec l'Union européenne qui doit, selon lui, «faire l'objet d'une attention particulière, faisant valoir nos intérêts pour des relations équilibrées».
Ainsi dire, l'Algérie veut faire valoir son statut de partenaire de l'Union européenne et non pas de subordonné ou d'un marché pour sa marchandise. Un pays qui émerge en tant que nouvel espace productif avec ses propres ressources humaines et naturelles.

ALGER N'A PAS DÉMANTELÉ LES DERNIERS DROITS DE DOUANE

L'accord d'association prévoyait un démantèlement tarifaire total pour le 1er septembre. Une mesure qui est redouté par la partie algérienne pour qui ce démantèlement a coûté cher. Il a en effet fait perdre à l'Algérie 16 milliards de dollars.
A en croire les déclarations du porte-parole de la Commission européenne, l'Algérie n'a pas mis en application le démantèlement tarifaire total.
«Les dernières données disponibles confirment que les autorités algériennes n'ont pas démantelé les derniers droits de douane prévus. Ce qui aurait dû être fait avant le 1er septembre 2020», a souligné ce même responsable. La décision unilatérale de l'Algérie qui n'a cessé de demander la renégociation de l'accord est qualifiée de «violation de l'accord». «Si cela se confirmait, cela constituerait une violation de l'accord», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Toute révision de l'accord devrait faire l'objet d'une décision mutuelle au sein du Conseil d'association UE-Algérie».
Cependant, l'on a exprimé la disponibilité de l'UE à écouter la partie algérienne. «L'UE, premier partenaire commercial de l'Algérie, se dit cependant prête à écouter d'éventuelles propositions algériennes sur le sujet». Ainsi, l'Algérie pourra obtenir un autre report qui est nécessaires. Un premier report de trois ans a été obtenu en 2017- compte tenu des conditions économiques tendues dans lesquelles se trouvait le pays.

Lilia Aït Akli

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'ANIE adopte un protocole sanitaire

UN PROTOCOLE sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain, a été signé mardi à Alger, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19).
Ce protocole a été signé par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid en présence du ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah et du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, outre les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus.
A cette occasion, M. Charfi a mis l'accent sur l'importance du rendez-vous de révision constitutionnelle qui s'inscrit, a-t-il dit, «dans le cadre de la dynamique de changement et d'accroissement de l'espoir pour l'édification de l'Algérie nouvelle», mettant en exergue «les pas franchis par le pays, en dépit de la pandémie de Covid-19 ayant entravé la poursuite des projets».
Pour le président de l'ANIE, la révision de la constitution n'est pas chose facile, au vu de son contenu civilisationnel dans l'édification des institutions de l'Algérie», valorisant, par la même, la signature de ce protocole sanitaire qui «régira la gestion et l'organisation du référendum sur le projet de révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain».
Ce protocole est à même de réaliser «la complémentarité et la coordination» entre l'ANIE et les institutions de l'Etat», en sus de la garantie de la sécurité de l'organisation du referendum.Par ailleurs, il a assuré que toutes les conditions» sont réunies pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral lors de ce rendez-vous qui constitue, a-t-il estimé, «la clé pour l'avenir dans l'édification de l'Algérie nouvelle».
De son côté, le ministre de la Santé a estimé que «la conjoncture exceptionnelle que traverse l'Algérie qui verra bientôt la pose d'un nouveau jalon qui définira les perspectives futures, à travers une nouvelle Constitution instaurant un Etat fort au service du citoyen».
Il a rappelé le suivi et la garantie de toutes les facilitations permettant la prise en charge et l'organisation du référendum dans les meilleures conditions, d'autant que le protocole proposé par l'ANIE «a été approuvé par le Conseil scientifique placé sous la tutelle du ministère de la Santé». Il a affirmé que son département mobilisera «tous les moyens nécessaires et l'appui matériel pour la réussite de ce rendez-vous», appelant le personnel de la santé à coordonner avec les services concernés en prévision de ce référendum.
La membre de l'ANIE, Louz Souria a présenté un exposé détaillé sur toutes les étapes du déroulement du référendum.

M .D.

DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS PÉTROLIERS ET GAZIERS

Plusieurs accords signés

DES CONTRATS d'un montant global de 67 milliards de dinars ont été signés hier mardi à Alger par la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, avec ses filiales ainsi que d'autres entreprises algérienne dans le cadre du développement de champs gaziers et pétroliers à l'ouest du pays. Ainsi, lors de la cérémonie de signature, présidée par le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar, le Groupe public a confié à six (06) entreprises algériennes à savoir, ENGCB, SARPI, ENGTP, ENAC, KANAGHAZ et COSIDER Canalisations, la construction des réseaux de collecte et des lignes d'expéditions du projet de développement des champs gaziers du Sud-Ouest du pays et qui totalisent une longueur de plus de 700 km. «Vu l'importance de ce projet, nous l'avons divisé en plusieurs projets pour permettre un gain de temps. L'autre objectif est d'assurer un plan de charge au profit des filiales de Sonatrach et des entreprises algériennes surtout après le contexte suscité par la crise sanitaire», a fait savoir M. Hakkar lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie. Il a ainsi indiqué, qu'une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions m3/jour à l'horizon 2022.Dans le même contexte, Sonatrach a signé avec le Groupement SARPI/SAFIR un contrat relatif au développement des champs pétroliers Ouest de TOUAT- Phase 2. «Ce projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/j de pétrole brut d'ici 2022», a expliqué le P-dg de Sonatrach. Un autre contrat a été signé avec COSIDER Canalisations relatif à la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie des installations de transport de RTO «Zone d'Arzew». De plus, un contrat a été signé entre le Groupe Sontarach et l'entreprise ENAC, concernant la fourniture, installation et mise en service de nouveaux systèmes de protection cathodique pour la nappe de canalisations (Hassi R'Mel - Arzew) de la région transport ouest «RTO». «Ces projets entrent dans le cadre des orientations du président de la République afin de développer et de soutenir les entreprises nationales en leur accordant la priorité dans les projets», a-t-il souligné ajoutant qu'il s'agit également de réduire le transfert de devises vers l'étranger. Selon M. Hakkar, ces projets pourront générer près de 3.000 postes d'emplois et soutiendront les capacités nationales de production de gaz.A noter que la conclusion de ces contrats intervient, selon les responsables du Groupe national, dans le cadre de la volonté de Sonatrach visant promouvoir le contenu local dans le développement de ses activités. **M. B.**

L'AMBITION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Ouverture de filiales de banques algériennes au Mali et au Niger

L'ouverture des banques nationales privées et des filiales de banques algériennes en Afrique constitue la clef des réformes du secteur bancaire que le gouvernement compte dévoiler la semaine prochaine. C'est ce qu'a affirmé, avant –hier, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, précisant que le cahier des charges relatif à cette opération est d'ores et déjà fin prêt. Il a expliqué dans ce sens que les modalités de retrait de ces cahiers étaient définies par la loi sur la monnaie et le crédit, ainsi que les mesures règlementaires énoncées par la Banque d'Algérie.



«Toute personne ou groupe d'individus désirant ouvrir une banque privée pourront prendre connaissance des modalités et conditions à remplir pour obtenir une autorisation», a-t-il indiqué lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale.

Pour ce qui est de l'ouverture d'agences de ces banques à l'étranger, le premier argentier du pays a affirmé que son département avait évalué les besoins des opérateurs économiques en matière de financement. Il souhaite ainsi que ces opérateurs se lancent dans l'expérience avec des banques publiques, à travers la création de banques conjointes dans les pays africains et voisins.

Par ailleurs, l'invité de la chaine «1» a souligné que l'ouverture d'une banque algérienne en Afrique est désormais un «impératif», permettant à l'Algérie d'accéder au marché africain, ajoutant que si les opérateurs privés se montrent réticents, l'Etat ouvrira, seul, ces banques notamment au Mali et au Niger.

Quant à l'éventualité d'ouvrir des agences bancaires en Europe, M. Benabderrahmane a estimé qu'elle reste tributaire des besoins exprimés par des investisseurs, précisant que l'Etat procèdera à l'examen de la rentabilité des banques dans des pays européens.

Et d'expliquer à ce titre : «La rentabilité bancaire dans les pays du voisinage est beaucoup plus importante qu'en Europe», citant les conditions et la rude compétitivité pour l'accès aux marchés européens, où existent de grands ensembles face auxquels les investisseurs algériens auront du mal à concourir.

Concernant la finance islamique et son rôle dans l'absorption d'une bonne partie de l'économie parallèle, le ministre a estimé qu'il s'agissait d'une «revendication sociale avant d'être économique», d'autant que ce type de financement «répond aux exigences de la société algérienne». Or, l'option de la finance islamique visera à répondre, de l'avis des spécialistes, à un besoin purement économique, d'autant plus de cette activité permettra, estiment-ils, de booster la croissance économique, un des objectifs phares du plan de relance économique adopté récemment par le gouvernement Djerad.

M.Benabderrahmane a rebondi en exprimant le souhait de voir la finance islamique, mécanisme de financement et d'investissement, contribuer à drainer la liquidité circulant en dehors des banques. Aussi, le ministre a fait part d'un nouveau produit complémentaire à la finance islamique, mis en place au niveau des assurances, à savoir «Takaful», opérationnel à partir de la semaine prochaine au sein des entreprises publiques.

Quant à la monnaie nationale, le premier responsable du secteur a indiqué qu'elle serait valorisée à l'avenir, notamment avec «la relance de projets d'envergure» qui permettront à l'économie nationale de retrouver son activité, parallèlement à la fin des importations anarchiques. Sur le manque de liquidités signalé dans les bureaux de poste durant les trois derniers mois, M. Benabderrahmane a rassuré qu'il sera réglé à partir de mois d'octobre prochain, compte tenu du regain attendu de l'activité économique.

En réponse à une question sur l'indemnisation des victimes de certaines catastrophes naturelles qu'ont connues récemment nombre de régions, le ministre a annoncé l'octroi d'indemnités aux agriculteurs impactés par les incendies à travers différentes wilayas. Il a rappelé, à ce sujet, les indemnisations décidées au profit des victimes du séisme qui a frappé la wilaya de Mila, ainsi qu'au profit des agriculteurs et investisseurs impactés du fait des fuites de pétrole à El Oued.

Au sujet des indemnités inhérentes à la Covid-19, le ministre a affirmé avoir «finalisé les procédures règlementaires et les aides seront versées aux catégories concernées, conformément à la loi qui autorise une indemnisation avec effet rétroactif de 3 mois, à savoir 90.000 da pour chaque personne concernée».

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné l'urgence de finaliser toute la procédure relative aux indemnités, afin d'alléger la souffrance des bénéficiaires très affectés par la crise sanitaire qui sévit depuis six mois.

Aziza Mehdid

ALGÉRIE-MALAISIE

La coopération économique et financière bilatérale passée en revue

LE MINISTRE des Finances, Aymen Benabderrahmane s'est entretenu, au siège de son département ministériel, avec Ariff Ahmad Taharim, Chargé d'Affaires auprès de l'ambassade de la Malaisie en Algérie, suite à une demande introduite via le canal diplomatique.

Lors de cette entrevue, tenue lundi, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération économique et financière bilatérale, ainsi que les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage cette coopération, indique un communiqué du ministère.

M. Taharim a fait état de la disponibilité des autorités de son pays à «œuvrer pour l'élargissement des champs de coopération avec l'Algérie et à accompagner les réformes en cours».

Il a souligné, à cet égard, la grande expérience de son pays en matière de la finance islamique, qui constitue l'une des nouvelles actions adoptées par les autorités algériennes en matière de réforme bancaire, au titre de laquelle, a-t-il indiqué, des entités malaisiennes sont à même d'apporter leur soutien si la partie algérienne en exprime le besoin.

La modernisation du secteur bancaire a fait ainsi l'objet d'un ample échange entre les deux interlocuteurs. Le diplomate malaisien a, par ailleurs, souligné l'engagement de son pays à mettre à profit l'expérience réussi de son pays à l'effet de contribuer à l'effort de la diversification de l'économie algérienne. Tout en saluant la disponibilité dont fait montre la partie malaisienne, le ministre a expliqué que la Gouvernement algérien s'attelle à faire avancer les réformes et à améliorer le climat des affaires pour favoriser l'investissement et faciliter la présence des entreprises étrangères porteuses de projets de partenariat. Il a indiqué que l'apport des entreprises de Malaisie dans l'effort de diversification économique de notre pays serait le bienvenu, selon le communiqué.

H. B.

TIZI-OUZOU

DES COMMERÇANTS DANS LA TOURMENTE

Ils sont environ une centaine de commerçants, ayant des locaux à la Cité 510 Logements et ses environs, à vivre dans une tourmente depuis le début du mois de mars de l'année en cours.



Depuis ce printemps 2020, pas un d'eux n'a ouvert son commerce et, par conséquent, n'a pu vendre aucun article. Et ces si malheureux commerçants n'ont pas levé rideau, ce n'est pas à cause de la pandémie du coronavirus, mais à cause du conflit qu'ils vivent avec certains riverains de cette Cité, considérée comme «élégante» ou tout simplement «bourgeoise». Et le comble dans cette affaire est l'inertie totale des autorités. Mais de quoi s'agit-il donc ?

Selon ces commerçants avec qui nous avons pris langue, les habitants de cette Cité élégante, soucieux d'éviter les va et viens d'inconnus à proximité de leurs domiciles, ont tout bonnement décidé de bloquer le passage, pourtant chemin public, menant vers le quartier regroupant un ensemble de commerce. Ce passage en question est un raccourci. Aussi, ces commerçants en question se voient privés de clientèle, puisque pour avoir accès à leurs commerces respectifs, il faudrait aux éventuels clients faire un long détour. Autrement dit, pour quelqu'un qui n'est pas véhiculé, le blocage de ce raccourci ne pouvait que l'inciter à faire ses emplettes ailleurs. Ce passage piétonnier a été fermé avec un portail fait en fer forgé. Ayant jugé cette fermeture aussi illégale que désastreuse pour leur commerce, ces commerçants hautement frustrés ont décidé de s'adresser aux autorités dans l'espoir d'obliger les familles de cette citée résidentielle à rouvrir le passage qui est, rappelons-le, une voie publique. Hélas, pas un responsable n'a daigné leur donner la moindre réponse. Ces commerçants ont déclaré hier au Jeune Indépendant, à l'occasion de leur présence au siège de la wilaya, dans l'espoir de faire passer leurs doléances au wali, avoir saisi par écrit et à maintes reprises, le Président de l'APC de Tizi-Ouzou, les services de la direction de l'urbanisme, la daïra, la SONELGAZ, les PTT, l'OPGI, la direction des Domaines, la direction de la protection civile, le service concerné de la police et tant d'autres responsables, mais en vain. «Pas un de ces responsables n'a daigné nous répondre ou nous écouter», nous ont affirmé ces commerçants. S'agissant du profil social des habitants de cette résidence élégante, nos interlocuteurs nous ont répondu que ce sont des gens appartenant pour la plupart à la haute société de Tizi-Ouzou et beaucoup des chefs de famille sont des retraités. Nos interlocuteurs ont affirmé qu'à défaut d'une réaction des pouvoirs publics devant cette situation des plus déliquescentes, ils entameront des actions de protestation des plus dures. Et le recours à cette voie extrême risque fort bien de se produire puisque hier encore, leur tentative de prendre attache avec le wali a été vaine. D'ailleurs, même son chef de cabinet n'a pu les recevoir. «On nous a interdit de prendre le contact avec aucun responsable de la wilaya», nous ont a appris les commerçants la mort dans l'âme.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

STARTUPS

La CAPC lance le programme Innovate Algeria

LA CONFÉDÉRATION algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé hier, un programme de soutien des projets innovants, s'appuyant sur la connaissance appliquée et la créativité, baptisé «Innovate Algeria». «Innovate Algérie est un programme catalyseur de l'économie fondée sur la connaissance. Il vise le développement des projets entrepreneuriaux qui s'appuient sur la connaissance appliquée, le développement créatif et l'autonomie dans la conception et l'engineering de nouveaux produits et services», a déclaré à l'APS le président de la commission Startups à la CAPC, M. Bezzitouni Chams-Eddine.

Il se prononçait en marge d'une cérémonie consacrée à la remise des prix aux vingt lauréats du concours HackAlgeria #Post-Covid19, lancé en mai dernier par le même patronat. Cette nouvelle initiative de la confédération patronale offre aux porteurs de projets innovants un accompagnement allant de la formation aux opportunités de levées de fonds et d'internationalisation en passant par le conseil stratégique et le développement d'affaires, a-t-il ajouté.

«A travers ce programme, des investisseurs relevant de CAPC, mais aussi tous les investisseurs intéressés, vont se lancer dans le capital-risque pour encourager les start-ups, qui sont des sociétés généralement peu éligibles aux crédits bancaires», a relevé M. Bezzitouni.

L'objectif ultime étant de «former une nouvelle génération d'entrepreneurs innovants, compétitifs et disruptifs», a-t-il soutenu, en précisant que cette initiative est parrainée par le Pr. Kamel Youcef Toumi, professeur de génie mécanique, Co-Directeur du Centre des systèmes d'ingénierie complexes KACST/ MIT (Japon-USA) et Directeur du Laboratoire de recherche en mécatronique Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a précisé, à cette occasion que le programme «Innovate Algeria» a inscrit, comme première action, l'accompagnement des lauréats de HackAlgeria. Ces lauréats pourront, grâce à cette initiative, promouvoir leurs projets à l'occasion d'importants rendez-vous dédiés à l'innovation comme l'Emerging-Valley, en décembre 2020 et le VivaTech au courant de l'année 2021, mais aussi au MIT.

Ces lauréats entameront, début octobre, le programme «Innovate Algeria», qui va les accompagner, jusqu'à la fin avril prochain, dans la concrétisation de leurs projets, après la fin des opérations de levées de fonds, qui doivent être entamées en mai 2021.

A rappeler que le HackAlgeria #PostCovid19 avait permis la réception de 350 idées réparties sur 1500 participants à travers plus de 48 wilayas du pays, avec une participation record des étudiants, à plus de 50%, et de femmes, à plus de 30%.

171 projets étaient en compétition: 63 projets dans la Santé, 47 projets autour de la Société, 30 projets pour l'économie, 19 dans la gouvernance et enfin 12 projets dans la Finance FinTech. A l'issue de ce marathon technologique, qui s'est déroulé complètement en ligne, via la plateforme HACKALGERIA, le jury a sélectionné les 20 lauréats du concours.

H. B.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE D'ALPHABÉTISATION

Ooredoo et IQRAA décernent le Prix d'Alphabétisation

A L'OCCASION de la Journée Internationale d'Alphabétisation, coïncidant avec le 08 septembre de chaque année, Ooredoo et l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA, ont organisé conjointement, ce mardi 08 septembre 2020 une cérémonie au siège de Ooredoo, à Ouled Fayet, à Alger.

Cet évènement a été l'occasion de dévoiler le lauréat de la 5ème édition du Prix Ooredoo d'Alphabétisation qui est revenu à M. Djamel Sais, pour son projet : «Méthodologie de notre belle langue : méthodologie et ressources d'alphabétisation et d'enseignement de la langue arabe aux adultes». Un projet qui a été sélectionné à l'unanimité par les membres du jury, présidé par Dr. Salah Belaïd, Président du Haut Conseil de la Langue Arabe.

A l'occasion de cette cérémonie, M. Hocine Khelid, Président de l'association IQRAA a déclaré : «Je présente à mon nom et au nom de l'association IQRAA mes félicitations au lauréat et remercie tous les participants auxquels je souhaite plein succès et réussite dans leur vie professionnelle. Ce prix symbolise notre engagement à soutenir toutes les initiatives visant à renforcer les efforts déployés dans la lutte contre l'analphabétisme. Je tiens également à m'incliner à la mémoire de la défunte Mme Barki pour son combat et son dévouement exemplaires dans la lutte contre l'analphabétisme en Algérie et à exprimer ma fierté de poursuivre sa noble mission à la tête de l'association IQRAA. Nous remercions notre partenaire Ooredoo pour son soutien indéfectible à nos projets et nos actions depuis plus de treize ans de collaboration fructueuse.» Pour sa part, le Directeur général adjoint de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim a déclaré : «Nous sommes très fiers d'accompagner notre partenaire IQRAA dans ce noble projet et ses louables initiatives. L'alphabétisation, est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur, nous veillons à poursuivre notre engagement afin de contribuer à réduire ce fléau de la société algérienne. En tant qu'entreprise socialement responsable, Ooredoo demeure engagée aux côtés de l'association IQRAA afin de perpétuer le noble engagement de la défunte M. Barki, qui a fait, avec les bénévoles de l'association, un travail remarquable et considérable dans la lutte contre l'analphabétisme partout en Algérie.»

Lors de cette cérémonie, un vibrant hommage a été rendu à la défunte Aicha Barki, ancienne présidente de l'association IQRAA, décédée en mai 2019, en reconnaissance à son parcours, son combat et ses efforts considérables aussi bien dans la promotion du savoir que dans le combat contre le fléau de l'analphabétisme en Algérie.

Il y a lieu de rappeler que le Prix Ooredoo d'Alphabétisation, lancé en 2013 par Ooredoo et l'association IQRAA, récompense des personnes, des institutions, des organisations et des associations, publiques ou privées, ayant contribué de manière significative aux efforts de lutte contre l'analphabétisme en Algérie.

A travers cette initiative, Ooredoo s'emploie activement à renforcer les efforts entrepris pour éradiquer l'analphabétisme, promouvoir le savoir et la connaissance et démocratiser l'accès à l'éducation en Algérie.

BREXIT

Les négociations entre Londres et l'UE reprennent dans un climat tendu

Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont repris leurs négociations pour définir leur relation post-Brexit, ce mardi, dans un climat tendu, Londres menaçant de claquer la porte si des progrès ne sont pas réalisés cette semaine.



Ce mardi, quelques heures avant l'arrivée à Londres de Michel Barnier pour des pourparlers qui ont débuté à 12h30, et qui doivent se poursuivre jusqu'à jeudi, le négociateur britannique David Frost a appelé l'UE à « faire preuve de plus de réalisme sur le statut de pays indépendant » du Royaume-Uni. « Nous ne pouvons plus nous permettre de ressasser les mêmes choses » après « six mois de dialogue » a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le Royaume-Uni a formellement quitté l'UE le 31 janvier, près de quatre ans après un référendum historique marquant la fin de 46 ans d'un mariage houleux. Mais il reste régi par la réglementation européenne jusqu'à fin décembre, tandis que les deux parties tentent de conclure un accord de libre-échange. Les négociations butent notamment sur la pêche et les conditions de concurrence équitable. Le temps presse, Bruxelles voulant un accord d'ici à la fin octobre pour permettre une ratification dans les temps.

Le Premier ministre Boris Johnson a averti de son côté que faute de compromis d'ici au sommet européen du 15 octobre, il se satisferait d'un « no deal » malgré les risques de dégâts économiques en période de crise historique en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Il a même estimé lundi que cela représenterait « une bonne issue » permettant au Royaume-Uni de « prospérer » car il aurait « la liberté de conclure des accords commerciaux avec tous les pays du monde ».

Dans son communiqué, David Frost a affirmé vouloir faire passer mardi un « message clair » à son homologue européen Michel Barnier : « Nous devons progresser cette semaine si nous voulons parvenir à un accord dans les temps ». Les discussions s'annoncent tendues, au lendemain de l'annonce par le gouvernement britannique de sa volonté de revenir sur certaines parties de l'accord encadrant la sortie de l'UE. Le gouvernement britannique veut retoucher de manière « limitée » pour le « clarifier » le protocole prévoyant des arrangements douaniers pour l'Irlande du Nord. Ce texte vise à garantir l'absence de frontière physique entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, membre de l'UE, et à éviter la résurgence de tensions dans cette région, ensanglantée par trois décennies de « troubles » jusqu'à la signature de l'accord de paix du Vendredi saint en 1998. Selon le quotidien conservateur The Telegraph, Boris Johnson compte dire aux dirigeants de l'UE que ce texte est « contradictoire » et doit être révisé pour protéger l'unité de son pays. Ce revirement britannique a surpris les Européens qui ont rappelé à Londres ses engagements et mis en garde sur un coup porté à la « confiance » qui affecterait les négociations en cours sur l'après-Brexit. Selon le Financial Times, le directeur des services juridiques du gouvernement britannique Jonathan Jones a démissionné en raison de cette révision. Outre l'UE, le gouvernement britannique tente de décrocher d'ici à la fin de l'année un accord ambitieux avec les autres grandes puissances, notamment les Etats-Unis avec lesquels le quatrième round de négociations débute mardi. « La semaine dernière, nous avons échangé nos premières offres d'accès au marché, une étape importante dans les négociations », s'est félicitée la ministre du Commerce Liz Truss sur Twitter. Mais rompre ses engagements au péril de la paix en Irlande du Nord pourrait nuire aux négociations du Royaume-Uni avec d'autres pays. « Si le Royaume-Uni, en quittant l'Union européenne, (…) le fait d'une façon qui viole l'Accord du Vendredi Saint, il n'y aura pas d'accord de libre-échange entre les États-Unis et le Royaume-Uni », a prévenu Brendan Boyle, membre du congrès américain sur la BBC mardi. **R. I.**

GRÈCE

Un confinement total dans trois camps de migrants

TROIS CAMPS de migrants, situé près d'Athènes en Grèce, ont été placés en « confinement sanitaire total », ce mardi et jusqu'au 21 septembre, après l'apparition pour la première fois de cas de Covid-19 dans ces structures, a annoncé le gouvernement grec.

« Le confinement sanitaire total a été imposé aux camps de Malakassa et de Schisto (dans le nord et ouest d'Athènes respectivement) et d' Eleonas », près du centre de la capitale, a indiqué un communiqué gouvernemental.

La semaine dernière, les autorités ont détecté un premier cas de coronavirus dans le camp de Moria sur l'île de Lesbos, le plus grand et le plus sordide d'Europe, hébergeant près de 12.700 personnes, soit plus de quatre fois que sa capacité initiale. Après la réalisation d'environ 1.600 tests de dépistage, au moins 17 personnes ont été détectées positives au nouveau coronavirus à Moria. La présence de dizaines de milliers de demandeurs d'asile dans des camps souvent insalubres à travers le pays est une source d'inquiétude pour les autorités. La semaine dernière, le camp de Moria et deux autres camps en Grèce continentale avaient été placés en quarantaine pour 15 jours après l'apparition des cas de contamination.

L'union des médecins de Lesbos a appelé au renforcement du personnel médical de l'île déplorant un manque d'unités des soins intensifs ayant comme conséquence le transfert des patients intubés à Athènes. Cette union appelle également au « fonctionnement rapide de la structure des 62 lits, offerts récemment à Lesbos par le gouvernement hollandais et le transfert des personnes vulnérables en dehors du camp de Moria », selon un communiqué publié sur le site d'information local « stonisi.gr ». De strictes mesures de circulation ont été imposées dans les camps de migrants depuis la mi-mars.

Le gouvernement n'a jamais levé ces restrictions malgré les critiques des ONG de droits de l'homme jugeant ces mesures « discriminatoires » alors que la décision a été prise de déconfiner le pays début mai. Ces ONG dénoncent l'enfermement des demandeurs d'asile dans ces structures qui ne sont pas adaptées pour mettre en place les mesures barrières nécessaires. Le ministre des Migrations et de l'Asile, Notis Mitarachi, s'est félicité mardi de la réduction depuis janvier de 38% du nombre de migrants vivant dans les camps débordés situés sur les cinq îles de la mer Egée, transférés dans des structures sur le continent. Il s'est aussi félicité de la réduction de 90% du nombre d'arrivées de migrants de la Turquie voisine depuis le début de l'année par rapport à 2019, lors d'un entretien mardi à la télévision publique Ert. Le ministre a souligné que « le nombre d'expulsions et de relocalisations de migrants augmentent » et que « l'objectif du gouvernement était de réduire le nombre de camps à travers le pays ». Depuis le début de l'année, 12 structures en Grèce continentale ont fermé, 55 continuent de fonctionner actuellement. Avec 289 décès dus au Covid-19, la Grèce n'a pas été aussi sévèrement touchée que d'autres pays européens. Aucun décès n'a été enregistré jusqu'ici dans les camps de migrants. **R. I.**

CORONAVIRUS

Le vaccin russe obtient des résultats encourageants

VLADIMIR POUTINE l'avait annoncé en grande pompe au début du mois d'août : la Russie a développé le « premier » vaccin contre le coronavirus.

Baptisé Spoutnik V, ce vaccin devait, d'après le président russe, donner une « immunité durable ».

La vice-première ministre Tatiana Golikova avait même assuré, fin juillet, la production prochaine de milliers de doses de vaccins contre le nouveau coronavirus et plusieurs millions dès le début de l'année prochaine.

Si, à l'époque, la Russie n'avait pas encore publié de résultats détaillés, la revue britannique « The Lancet » a dévoilé, vendredi 4 septembre, des résultats encourageants.

Cette étude montre que le vaccin contre le coronavirus déclenche bien une réponse immunitaire et n'entraîne pas d'effets indésirables graves, ce qui confirme bien les propos du gouvernement russe.

Toutefois, ces résultats ne prouvent pas encore que le vaccin protège efficacement contre une infection par le nouveau coronavirus, ce que devront montrer des études de plus grande ampleur, soulignent des experts. « La publication dans The Lancet […] constitue une réponse puissante aux sceptiques qui ont critiqué de manière déraisonnable le vaccin russe », a jugé vendredi Kirill Dmitriev, directeur du fonds souverain russe, associé au financement du vaccin, au cours d'un point presse à Moscou par visioconférence.

Ces études, réalisées avec deux formulations différentes du Spoutnik V, ont été menées au total sur 76 adultes volontaires en bonne santé, âgés de 18 à 60 ans, entre le 18 juin et le 3 août. Elles concluent toutes les deux que chacun des deux composants du vaccin n'a pas entraîné « d'effets indésirables graves » et que l'administration successive des deux composants « provoque la production d'anticorps ».

Les deux études ont été menées par des chercheurs des ministères russes de la santé et de la défense, et financées par le ministère russe de la santé. « Des essais de grande taille, avec un suivi plus long et incluant la comparaison avec un placebo » sont désormais « nécessaires pour établir dans la durée l'innocuité et l'efficacité du vaccin », soulignent leurs auteurs.

Ces résultats, « de bon augure », ne disent pas si le vaccin provoquera une réponse immunitaire chez les personnes âgées, plus à risque face au coronavirus, tempère Naor Bar-Zeev, spécialiste des vaccins à l'École de santé publique Johns Hopkins Bloomberg (Baltimore).

« Les vaccins étant administrés à des gens en bonne santé et, dans le cas de la pandémie de Covid-19, la sécurité est primordiale », ajoute-t-il, dans un commentaire publié par The Lancet. D'après l'OMS, une vaccination généralisée n'est pas à prévoir « avant le milieu de l'année prochaine ». 176 candidats vaccins sont en cours de développement dans le monde, dont 34 sont au stade des essais cliniques, ce qui signifie qu'ils ont commencé à être testés sur des humains. Parmi ceux-ci, huit sont en phase 3, la plus avancée, dont le Spoutnik V.

AG ÉLECTIVE DU COA

Toutes les mesures de sécurité sanitaires seront réunies

LE COMITÉ Olympique et Sportif Algérien (COA) a assuré que toutes les mesures de sécurité sanitaire exigées par les autorités, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), seront réunies et respectées, lors des travaux de l'assemblée élective (AGE), prévue samedi 12 septembre au siège de l'instance olympique.

«Les travaux de l'assemblée élective pour élire le nouveau président du Comité olympique et sportif algérien (COA), le 12 septembre au siège du Comité à Ben Aknoun (Alger), se tiendront dans le strict respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre le Covid-19», a indiqué un communiqué de l'instance olympique.En prévision de l'AGE, le Comité a souligné, entre autre, avoir consacré trois jours (de mardi au jeudi jusqu'à 17h00), pour le déroulement de la procédure des accréditations des journalistes appelés à couvrir l'événement.

Un point de presse est prévu, mardi prochain (10h00) au siège du COA, pour informer la presse de tous les détails concernant le déroulement des travaux de l'assemblée générale élective.

Quatre candidatures pour la course au poste du président de l'instance olympique ont été retenues par le bureau exécutif du COA.

Il s'agit d'Aberrahmane Hammad, membre du bureau exécutif et ancien médaille de bronze aux Jeux Olympiques 2000 de Sydney, Mabrouk Kerboua, membre de l'exécutif, Sid Ali Lebib, ancien ministre et membre de l'AG et Soumia Fergani, première arbitre internationale de football et membre de l'AG.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales. R. S.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Meridja dresse le bilan de son intérim

Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Méridja, a dressé mardi le bilan des activités durant les quatre derniers mois de son intérim à la tête de l'instance olympique ainsi que les moyens mis au profit des athlètes algériens en vue des Jeux olympiques 2020 repoussés à 2021 à Tokyo.



«J'ai discuté avec le ministre de la Jeunesse et des Sports qui est totalement prêt à aider et accompagner les athlètes dans leur processus de préparation en vue des JO-2021 à Tokyo, en étroite collaboration avec les fédérations sportives qui ont traversé une période très difficile après l'arrêt des compétitions en raison de la pandémie de COVID-19.», a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger.

Le président par intérim du COA a passé en revue les activités initiées par l'instance olympique durant les quatre derniers mois, mettant l'accent sur les efforts entrepris en direction des athlètes en prévision du rendez-vous de Tokyo.

«Le bureau exécutif a octroyé 106 bourses de préparation dans le cadre du programme de solidarité initié par le Comité international olympique (CIO). L'instance internationale a envoyé une commission d'audit qui a été très satisfaite du travail accompli par le COA envers les athlètes algériens.

Nous sommes prêts à aller le plus loin possible pour aider nos athlètes susceptibles de se qualifier aux Jeux olympiques 2021 ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran», a précisé Meridja.

Toujours pour le compte des activités de l'instance olympique et dans le cadre de l'accompagnement des athlètes en cette période marquée par la pandémie de COVID-19, l'intervenant a annoncé l'octroi de «3000 kits de test PCR d'une valeur de près d'un (01) milliard de centimes au profit des athlètes.».

Il a également annoncé la signature d'un contrat de partenariat et de sponsoring avec l'hôtel El-Djazaïr dans le but de faire bénéficier toutes les fédérations sportives des prestations de cette entité hôtelière ainsi que le renouvellement des contrats de sponsoring avec les différents partenaires du COA.

«L'instance olympique n'a cessé d'aider les fédérations sportives dans l'élaboration de leurs programmes et nous avons toujours répondu favorablement pour les accompagner. La reprise de la compétition sera très difficile pour les athlètes algériens.», a-t-il dit. Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer l'assemblée générale élective (AGE) qui aura lieu samedi prochain au siège du COA à Alger. Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur. **R. S.**

«Nous veillerons à l'application de la réglementation»

LE PRÉSIDENT par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a réitéré l'engagement et la détermination de son instance à appliquer la réglementation en vigueur, en vue de l'élection du prochain président dont l'assemblée générale élective (AGE) aura lieu samedi prochain au siège du COA à Ben Aknoun (Alger).

«En tant que président par intérim du COA, je veille juste au respect de la loi et à l'application des règlements, comme nous l'avons fait dans l'étude des dossiers de candidature où personne n'a été lésé et tous les dispositifs juridiques ont été appliqués à la lettre.», a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger.

Le président par intérim a insisté à cette occasion sur «la nécessité de mettre les sentiments et les rapports affectifs de côté pour pouvoir faire du bon travail, sans parti pris ni complaisance, et tout cela dans l'intérêt général des athlètes».

Cette rencontre avec la presse intervient au lendemain de la validation par le bureau exécutif du COA de quatre dossiers de candidature pour le poste de président et le rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui, ex-ministre de la Jeunesse et des Sport et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

Par ailleurs, les dossiers de candidature d'Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, de Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football, de Sid-Ali Lebib, ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et celle de Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ont été validés.

«Nous avons bien détaillé les motifs du rejet de la candidature de Raouf-Salim Bernaoui qui répondent uniquement à des dispositifs purement juridiques dont l'article 62 de la loi 13-05 du 13 juillet 2013, relative à l'organisation et le développement des activités physiques et sportive, les articles 33 et 35 des statuts de l'instance ainsi que l'ordonnance N.07-01 du 1er mars 2007, relative aux incompatibilités et obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions.», a-t-il expliqué.

Après avoir rappelé que le candidat Bernaoui a été déchu de sa qualité de membre de l'assemblée du COA depuis son remplacement au sein du Comité exécutif, pour le motif d'absences répétées et en application des articles 33 et 35 des statuts de l'instance, il a fait remarquer que le président de la Fédération algérien d'escrime (FAE) peut formuler un recours auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans les 21 jours qui suivent la décision du rejet de son dossier, selon l'article 40 des statuts de l'instance olympique.

«Notre institution doit retrouver l'unité et la fraternité qui ont fait sa force et sa renommée. Nous devons mobiliser et unir tous nos efforts pour servir le sport et les sportifs uniquement, en veillant à la sauvegarde des valeurs olympiques.», a-t-il conclu.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales.

R. S.

JAMES ET PRÈS DE 600 MILLIONS DÉPENSÉS

Everton ou la douce folie dépensière sans résultat

Everton vient de s'offrir James Rodriguez après s'être attaché les services d'Allan et en attendant Abdoulaye Doucouré. Les Toffees mettent la main au portefeuille pour remodeler leur milieu. Une vieille habitude maintenant à Everton, qui a énormément dépensé depuis 2016 sans en récolter vraiment les fruits.

Carlo Ancelotti peut avoir le sourire. Cette saison, Everton pourrait présenter un milieu de terrain composé de James Rodriguez, Allan et Abdoulaye Doucouré. Un trio aussi prometteur que solide sur le papier. Cette association semble complémentaire et apte à changer la donne. Elle ferait en tout cas saliver nombre de clubs en Europe. C'est le charme de cette Premier League : même le 12e du dernier championnat peut signer un recrutement de cet acabit dans un seul secteur de jeu.

Pour cela, les Toffees ont déjà accepté de donner 25 millions d'euros au Real Madrid pour un James en quête de rebond. Ils en ont fait de même avec Naples pour Allan, longtemps ciblé ces dernières années par le PSG. Et s'il reste quelques détails à régler, ils devraient sortir la même somme pour ramener Doucouré de Watford alors que Tottenham était aussi sur les rangs. 75 millions d'euros pour remodeler son entrejeu. Une somme rondelette dans cette période marquée par la crise du Covid-19 et alors qu'Everton n'a pas vraiment vendu jusqu'à présent (2 millions d'euros). Mais pour l'autre club de Liverpool, cela peut sembler presque raisonnable. Depuis l'arrivée de Farhad Moshiri à la tête des Toffees en février 2016, Everton ne lésine en effet pas sur les moyens. Ses 75 millions d'euros viennent ainsi s'ajouter à une longue liste de dépenses qui donneraient le tournis à de nombreux dirigeants de clubs d'autres pays sur le Vieux Continent :

120 millions dépensés sur la saison 2019-20, selon Transfermark (notamment 30 millions pour Iwobi, 27 pour Moise Kean ou encore 25 pour Gbamin et Gomes).

100 millions en 2018-19 (notamment 39 millions sur Richarlison, 30 sur Mina, 20 sur Digne) 203 millions en 2017-2018 (notamment 49.4 millions pour Sigurdsson).

86 millions en 2016-2017 (notamment 29 millions sur Bolasie et 23 sur Schneiderlin).

En cinq ans, Everton approche donc les 600 millions de dépenses sur le marché des transferts si Abdoulaye Doucouré rejoint aussi les bords de la Mersey. Et s'il y a eu la vente de Romelu Lukaku à Manchester (84 millions) ou



celle d'Idrissa Gueue au PSG (30 millions), la balance est clairement déséquilibrée (294 millions de ventes sur la période). Mais selon le Liverpool Echo, Farhad Moshiri a déjà injecté près de 300 millions d'euros dans les caisses du club pour compenser, même si la richesse de la Premier League permet aussi ces folies. Le souci, c'est que ça ne prend pas vraiment. Et c'est un doux euphémisme.

La 12e place de la saison passée a marqué un recul. Mais ce n'est pas une chute vertigineuse par rapport aux résultats déjà décevants des années précédentes (8e en 2018-19 et 2017-18, 7e en 2016-17, et 11e en 2015-16). L'enchaînement des managers (ndlr : Ancelotti a été le 4e à s'assoir sur le banc des Toffees depuis le départ de Roberto Martinez en mai 2016) n'est qu'un symbole de l'instabilité qui règne à Everton. Et les paris hasardeux sur la planète mercato, où les Toffees ont un peu trop misé sur la jeunesse lors des dernières fenêtres, n'ont fait que plomber le club. Cet été va-t-il marquer un tournant ?

Avec James Rodriguez, Allan et Abdoulaye Doucouré, Carlo Ancelotti, dont la présence a forcément joué un rôle pour convaincre le Colombien et le Brésilien de venir, possède en tout cas un milieu plus expérimenté. Sur le papier, les trois semblent même avoir les moyens d'apporter la qualité et l'expérience nécessaires à cette équipe d'Everton pour offrir un spectacle plus digne des moyens investis. Mais avec les Toffees, il faut rester prudent. Contrairement à ce qu'ils font sur le marché depuis 2016.

R. S.

«C'EST INACCEPTABLE»

Leonardo furieux contre la FFF après le contrôle positif de Mbappé

LE CONTRÔLE positif au Covid-19 de Kylian Mbappé ne passe du tout au PSG. Interrogé par RMC, lundi soir, Leonardo a fortement critiqué la FFF qui n'a pas pris le soin de prendre contact avec le PSG. Le directeur sportif du PSG a appris le contrôle positif de l'attaquant par la presse.

Leonardo est en colère et il le fait savoir. Le directeur sportif du Paris Saint-Germain a explosé sur les ondes de RMC, lundi soir, en réaction au contrôle positif de Kylian Mbappé au Covid-19. Annoncé lundi, en début de soirée, le cas de Mbappé va priver le PSG d'un nouvel élément à trois jours de la reprise de la Ligue 1 pour le champion en titre. Mais le Brésilien a été ulcéré d'apprendre le contrôle positif de son joueur par voie de presse.

«Je trouve cela complètement inacceptable. C'est inacceptable d'apprendre par la presse que notre joueur soit positif. On apprend par la presse qu'un de nos joueurs en équipe nationale est positif. Ils communiquent, ils envoient le joueur chez lui et nous on ne sait rien», a précisé Leonardo.

Mbappé absent, quelle équipe va aligner Tuchel pour affronter Lens ?Mbappé absent, quelle équipe va aligner Tuchel pour affronter Lens ?

Relancé sur l'absence de communication de la Fédération française de football, Leonardo a bien précisé que personne au sein de la FFF n'avait communiqué l'information au Paris Saint-Germain. «Personne de la Fédération nous a contacté. Le président de la fédération (Noël Le Graët, ndlr) n'a pas appelé notre président (Nasser al-Khelaïfi, ndlr). Le médecin n'a pas appelé notre médecin. Le directeur ne m'a pas appelé. Personne n'a communiqué avec nous.»

Leonardo a dû téléphoner à Mbappé pour se faire confirmer son contrôle positif au Covid-19. «Il a été envoyé chez lui juste après l'entraînement. Cinq minutes après, on lui a dit : 'Regarde, tu es positif, tu vas chez toi'. Il est chez lui et après on a appris la situation. Et maintenant, il se passe quoi ? On gère la situation nous ? C'est sûr qu'on va gérer nous.»

Leonardo en a remis une couche concernant le traitement du PSG, avant de fortement critiquer le calendrier de la Ligue 1. «Tout le monde nous fait la morale. Le 'Paris Saint-Germain est mal géré. Personne ne comprend rien. (...) La morale. Ibiza. (...) C'est toujours le Paris Saint-Germain le mauvais de l'histoire. Et là, c'est quoi ?»

FC BARCELONE

Ronald Koeman met la pression à Lionel Messi

LIONEL Messi est revenu s'entraîner avec le FC Barcelone. Mais avant cela, il a eu une réunion avec son entraîneur Ronald Koeman. Le Néerlandais a prévenu Lionel Messi et lui a demandé de s'impliquer.

Ronald Koeman va s'asseoir sur le banc du FC Barcelone cette année. Après les désillusions des années précédentes, le Barça compte bien retrouver le chemin du succès et c'est en partie pour cela qu'il a nommé un ancien du club. Le technicien néerlandais compte bien mener d'une main de fer son effectif et ne semble pas prêt à faire le moindre cadeau à ses ouailles. Certains peuvent même déjà en témoigner. Luis Suarez, par exemple. L'attaquant uruguayen, l'un des plus performants du club ces dernières années, a appris par un simple coup de téléphone qu'il devait aller trouver un autre club. Lionel Messi a failli s'en aller cet été avant d'être rattrapé et devra faire avec Ronald Koeman lui aussi. Les deux hommes se sont d'ailleurs vus ce lundi, juste avant l'entraînement des Blaugranas. Koeman lui demande d'oublier Le Batave veut que ses joueurs arrivent une heure avant l'entraînement et l'Argentin, capitaine de l'équipe, a montré l'exemple en arrivant même une demie-heure en avance. La raison ? Un rendez-vous de trente minutes avec son entraîneur. Cela s'est visiblement assez bien déroulé selon les informations de Sport. Le média catalan explique même ce qui s'est passé durant ce sommet entre les deux hommes. Ronald Koeman aurait mis une petite pression à la Pulga en lui demandant un engagement total, alors que l'on connaît ses velléités de départ et surtout que son bail s'achève dans une année maintenant. Il lui a ensuite demandé « de tout donner, d'essayer de mettre de côté ce qui s'est passé ces dernières semaines et de s'impliquer pleinement dans le projet ». Une chose que le grand Lionel Messi saura faire !

R. S.

CONSTANTINE

Diverses activités pour commémorer le 64e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef

LE COUP d'envoi des activités de commémoration du 64e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef, commandant de la Wilaya II historique a été donné lundi dans la wilaya de Constantine.

Le président de la fondation chahid Zighoud Youcef, Ahcen Tlilani, a indiqué à l'APS qu'un riche programme comportant diverses activités a été élaboré dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956.

Baptisé « Sur les traces du chahid Zighoud Youcef », le programme verra la tenue, deux semaines durant, de conférences sur l'histoire de la guerre de libération nationale, de rencontres et de visites des lieux historiques témoins du parcours révolutionnaire de ce symbole de la Révolution pour l'indépendance du pays, a-t-il ajouté.

Le programme a été lancé depuis la commune de naissance du Chahid, qui porte aujourd'hui son nom, par la tenue d'une conférence sur « La jeunesse du commandant de la Wilaya II historique » animée par l'ancien recteur de l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » de Constantine, Abdellah Boukhelkhal, et Hamid Bouchoucha de l'université Constantine 3, ainsi que des témoignages des compagnons d'armes du chahid.

M.Tlilani qui est également le scénariste du film « Zighoud Youcef » a, par ailleurs, révélé que ces activités se poursuivront dans les wilayas de Batna, Mila, Annaba, Jijel et Béjaia, avant de s'achever le 23 septembre dans la wilaya de Skikda avec une conférence qu'il co-animera avec Abdellah Boukhelkhal, en plus d'une visite dans la région de Sidi Mezghiche, au lieudit El-Hamri, où le colonel Zighoud Youcef est tombé en martyr.

Le programme de commémoration prévoit aussi des visites de la prison d'Annaba d'où Zighoud Youcef s'était évadé en compagnie d'Ammar Benaouda et de la région d'Ifri-Ouzellaguen qui a abrité le congrès de la Soummam.

Le but des activités qui seront diffusées sur les réseaux sociaux est de « préserver la mémoire nationale et de mettre la lumière sur un symbole de la Révolution algérienne dans le Nord-Constantinois, modèle pour les générations montantes », a relevé le président de la fondation chahid Zighoud Youcef.

R.R

INTEMPÉRIES À JIJEL

Près de 100 interventions enregistrées par les services de la Protection civile

LES SERVICES de la Protection civile de Jijel ont effectué 96 interventions après les fortes pluies orageuses, qui ont localement dépassé les 54 mm, a indiqué la chargée de communication de ce corps constitué.

Les services opérationnels de la protection civile ont effectué à 96 interventions, dont 11 pour le pompage de l'eau et le curage des avaloirs dans cinq communes de la wilaya, où 50 mm de pluie sont tombés en moins de 40 minutes, a précisé à l'APS la capitaine Ahlem Boumala.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour porter secours à un automobiliste resté bloqué dans son véhicule suite à la montée des eaux dans la rue Rouibeh Hocine au centre-ville de Jijel, ainsi qu'à une personne aux besoins spécifiques, dont la maison située à la rue Ben Achour a été inondée par la pluie.

Par ailleurs, les pompiers ont déblayé de nombreux arbres arrachés par le vent et qui ont bloqué la circulation sur la RN43, a-t-on signalé. R.R

BECHAR

Taghit, reçoit des artistes africains et américains en résidence artistique en février prochain



Une résidence artistique internationale « One Beat Sahara » (Un battement au Sahara) sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit (wilaya de Bechar), avec la participation de 25 musiciens de sept pays africains et des Etats Unis, a-t-on appris hier, de l'artiste Chakib Bouzidi.

Cette résidence, qui est initiée par le Département d'Etat américain des affaires éducatives et culturelles et produite par Bang On A Can's Found Sound Nation, en partenariat avec l'Ambassade des Etats-Unis en Algérie, le ministère de la Culture, et avec le soutien supplémentaire des ambassades des Etats-Unis en Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie, sera encadrée, en plus de M. Bouzidi, par des spécialistes de renoms, à l'exemple de Domenica Fossati et Haile Supreme, a précisé l'artiste et leader du groupe musical algérien Frikya Spirit.

« L'objectif de cet important évènement artistique est de créer, en collaboration, une œuvre originale et développer un réseau global d'initiatives musicales engagées civiquement, originaires d'Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie et Etats-Unis », a-t-il fait savoir.

Pendant ce programme de trois semaines, les participants exploreront les traditions musicales de la diaspora noire qui ont voyagé de l'Afrique aux Amériques, puis de nouveau en Afrique, de même que les artistes participants se concentreront particulièrement sur les éléments de ces traditions artistiques et leurs liens avec la musique nord-africaine ancienne et contemporaine, qui créent une puissance culturelle basée sur la résilience, la créativité et le soutien mutuel, a indiqué Chakib Bouzidi.

Le programme de cette résidence artistique prévoit aussi des activités artistiques de six jours d'événements publics et d'activités d'engagement social à Taghit, Bechar et Alger, en plus de l'animation par les participants d'ateliers communautaires avec des jeunes talents de la région et du développement de stratégies pouvant être appliquées dans leurs communautés d'origine, a-t-il souligné. Les ateliers communautaires avec des jeunes talents de la wilaya de Bechar concerneront la région de Taghit, dans laquelle les musiciens joueront dans des maisons de retraite, parallèlement à des rencontres de formation de musique et de chant pour les enfants.

Un « street studio » est également au programme de cette résidence, dans le but de « faire sortir le studio d'enregistrement des murs, et faire ainsi intervenir la communauté », a expliqué l'artiste Bouzidi, qui est également directeur artistique de cette résidence. Les spectacles prévus à l'occasion de cet évènement seront destinés à différents publics et trouveront des façons convaincantes de retracer le lien historique et moderne entre les huit pays participants, selon l'artiste. Les dates du programme et des représentations dépendent du développement de la situation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) à l'échelle internationale.

Un appel à candidatures pour participation à cet événement artistique et culturel a été lancé du 2 août au 7 septembre 2020, ouvert à tous les musiciens et artistes sonores engagés civiquement, âgés de 19 à 35 ans, et les délibérations auront lieu à partir du 7 octobre par un jury composé de professionnels et les membres du programme OneBeat, a fait savoir Chakib Bouzidi.

R.R.

GHARDAIA

Finalisation des raccordements au réseau d'assainissement de l'ensemble des localités de la vallée du M'zab

L'ENSEMBLE des habitations et immeubles se trouvant dans les localités de la vallée du M'zab -4 communes- sont raccordées au collecteur principal du mégaprojet intégré d'assainissement liquide et de protection contre les crues de l'Oued, a assuré hier, le directeur des Ressources en eau de la wilaya. Le raccordement de l'ensemble des quartiers et localités des communes de Daya Ben-Dahoua, Ghardaia, Bounoura et El-Atteuf a été achevé au terme de la réalisation du dernier tronçon d'une longueur de 1,9 km linéaire sous forme de galeries devant prendre en charge les eaux usées de la commune de Daya Ben Dahoua (plus de 20.000 habitants) et la bourgade de Touzouz, a précisé Lahbib Boulenouar.

L'achèvement de ce dernier tronçon de raccordement au collecteur principal d'assainissement permet l'éradication des fosses septiques et les débordements fréquents des eaux usées, estiment, pour leur part, des élus et autres habitants de la commune située en amont de la vallée du M'zab.

Considéré comme le plus important projet intégré d'assainissement initié dans le sud du pays, pour un coût de plus de11 milliards DA, cet ouvrage, qui a été lancé en 2004, a connu une phase de répit « forcée » suite aux intempéries qu'a connues la région de Ghardaia le 1er octobre 2008 et un retard imputé aux problèmes d'expropriation sur le tracé du réseau, selon les données du secteur des ressources en eau.

Sa concrétisation a été dictée par l'évolution rapide de la population concentrée dans l'espace urbanistique de la région, touchant même le lit mineur de l'oued, et qui a engendré un danger de pollution de la nappe alluvionnaire de ce cours d'eau vital pour la survie de toute la région (les quatre communes), a-t-on souligné.

Pour mettre un terme aux dangers qui guettaient la population locale, les pouvoirs publics ont lancé ce projet intercommunal intégré qui comporte de nombreux ouvrages, en amont et en aval de l'oued, dont trois digues de rétention sur les oueds Boubrik, Labiodh et El-Himer, qui ont un rôle de régulateurs, et également des réserves aquifères de plus de 46 millions m3 d'eau, selon la même source.

Parallèlement, des travaux de calibrage et d'endiguement de l'oued sur 25 km, entre Daya Ben-Dahoua et El-Atteuf ont été menés avec la réalisation d'un collecteur principal des eaux usées, avec un segment de trois kilomètres en « ovoïde » (galeries).

Le projet a été bouclé par la réalisation d'une station de traitement des eaux usées par lagunage devant fournir 46.000 m3/jour d'eau traitée et réutilisables à des fins agricoles, a-t-on encore précisé.

Pour la concrétisation de ce projet quelque 700 millions DA ont été dégagés par les pouvoirs publics pour indemniser près de 200 propriétaires de terrains situés sur le tracé du projet.

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des citoyens des zones les plus urbanisées de la vallée du M'zab, à supprimer la pollution engendrée par l'évacuation des eaux usées et à préserver la nappe phréatique et les eaux souterraines dans cette vallée, en plus de mettre un terme à la dégradation environnementale de cette région touristique.

R.R

77e FESTIVAL DE LA MOSTRA DE VENISE

Une allure féminine

Marquée cette année par la participation record de huit réalisatrices en compétition officielle sur un total de dix-huit cinéastes, la Mostra de Venise verra son Lion d'Or décerné, samedi 12 septembre, non sans retenir sa dimension de parité.

Militantes, submergées de douleur, amoureuses au défi des conventions... Les femmes et le combat pour le féminisme sont au cœur de nombreux films en compétition pour le Lion d'Or à la 77e édition de la Mostra de Venise en Italie. Critiqué ces dernières années pour son manque de parité, le plus ancien festival de cinéma au monde semble avoir changé : huit réalisatrices présentent leurs films en compétition officielle sur un total de 18 cinéastes. Le débat sur la place des femmes dans les festivals, central depuis la vague MeToo, n'a pas cessé d'agiter le monde du cinéma ces dernières années, rapporte la presse française. A la Mostra, les héroïnes fortes et marquantes sont omniprésentes depuis l'ouverture de la compétition le 03 septembre. Par la grâce du 7e art, Eleanor Marx, fille du célèbre théoricien du communisme Karl Marx, sort de l'ombre de l'histoire avec un biopic : Miss Marx, en compétition. Ce film de l'Italienne Susanna Nicchiarelli est un hymne au féminisme mélangeant musique contemporaine et images du XIXe siècle et balançant, comme son héroïne, entre raison et sentiments. La benjamine des enfants de Karl Marx est l'une des premières militantes féministes à conjuguer, à la fin du XIXe siècle, lutte des classes et combat pour l'égalité des sexes. Native de Londres en 1855, cultivée et brillante, elle a cru au pouvoir libérateur de la culture et de l'art. Elle s'est suicidée à 43 ans, sur fond de déboires amoureux. « Raconter la vie d'Eleanor, c'est parler de thèmes tellement modernes qu'ils sont encore révolutionnaires aujourd'hui », selon la réalisatrice, pour qui cette histoire souligne les « difficultés et les contradictions » de l'émancipation des femmes. De son côté, l'actrice britannique Vanessa Kirby, l'une des stars de la série The Crown, s'illustre par son interprétation des premiers rôles dans deux films. Elle incarne une femme dans l'Amérique rurale du XIXe siècle, qui doit échapper à la vigilance jalouse de son mari pour vivre sa passion pour sa voisine (Katherine Waterston), dans The World to Come.



L'HÉROÏNE

Ce film de Mona Fastvold, l'une des rares œuvres américaines présentes cette année à Venise, met la question de l'émancipation au cœur de son propos : « Il n'y a pas encore si longtemps, les femmes ne pouvaient pas choisir ce qu'elles faisaient de leurs journées et encore moins qui elles pouvaient aimer », a affirmé Vanessa Kirby. Elle espère porter un message plus large : « Brièvement, dans leur vie, (ces femmes) ont pu avoir un peu d'intimité, une connexion, ce qu'on mérite tous dans notre vie ». L'interprète de la princesse Margaret dans The Crown est également en compétition dans Pieces of a Woman, réalisé par un homme, le Hongrois Kornel Mundruczo, mais coécrit avec sa femme Kata Weber. Elle y incarne, aux côtés de l'Américain Shia LaBeouf, une mère qui perd son enfant à la naissance. La scène d'accouchement à domicile, filmée en plan séquence sur presque 40 minutes, est une performance d'actrice. Le film interroge sur l'émancipation d'une mère, face à son mari, sa famille et le reste de la société, après un tel traumatisme. Essayer de rester fidèle à la douleur des femmes dans ces situations a été «très effrayant» lors du tournage, a témoigné Vanessa Kirby. Quant à l'une des figures des femmes les plus « fortes », projetées sur les écrans du Lido, elle est sans doute celle de la Bosnienne Jasna Djuric. Elle joue le rôle d'une mère tentant désespérément de sauver sa famille du massacre de Srebrenica, dans Quo Vadis, Aida ? de Jasmila Zbanic. La guerre est un « jeu d'hommes », sur laquelle la réalisatrice bosnienne explique avoir voulu poser un regard « féministe ». Un point de vue également revendiqué, mais dans un autre genre, par la cinéaste française Nicole Garcia. Elle filme dans Amants les tourments d'une jeune femme (Stacy Martin) aux prises avec un triangle amoureux. Son héroïne peine à avoir prise sur son destin et semble subir les décisions des hommes.

R. C

L'HOMMAGE AU MARTYR ZIGHOUD YOUCEF

Un 64e anniversaire à Constantine

LE COUP d'envoi des activités de commémoration du 64e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef, commandant de la Wilaya II historique a été donné lundi dans la wilaya de Constantine.

Le président de la Fondation chahid Zighoud Youcef, Ahcen Tlilani, a indiqué à l'APS qu'un riche programme comportant diverses activités a été élaboré dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956. Baptisé « Sur les traces du chahid Zighoud Youcef », le programme verra la tenue, deux semaines durant, de conférences sur l'histoire de la guerre de libération nationale, de rencontres et de visites des lieux historiques témoins du parcours révolutionnaire de ce symbole de la Révolution pour l'indépendance du pays, a-t-il ajouté. Le programme a été lancé depuis la commune de naissance du Chahid, qui porte aujourd'hui son nom, par la tenue d'une conférence sur « La jeunesse du commandant de la Wilaya II historique » animée par l'ancien recteur de l'université des sciences islamiques « Emir Abdelkader » de Constantine, Abdellah Boukhelkhal, et Hamid Bouchoucha de l'université Constantine 3, ainsi que des témoignages des compagnons d'armes du chahid. M. Tlilani qui est également le scénariste du film « Zighoud Youcef » a, par ailleurs, révélé que ces activités se poursuivront dans les wilayas de Batna, Mila, Annaba, Jijel et Béjaia, avant de s'achever le 23 septembre dans la wilaya de Skikda avec une conférence qu'il co-animera avec Abdellah Boukhelkhal, en plus d'une visite dans la région de Sidi Mezghiche, au lieudit El-Hamri, où le colonel Zighoud Youcef est tombé en martyr. Le programme de commémoration prévoit aussi des visites de la prison d'Annaba d'où Zighoud Youcef s'était évadé en compagnie d'Ammar Benaouda et de la région d'Ifri-Ouzellaguen qui a abrité le congrès de la Soummam. Le but des activités qui seront diffusées sur les réseaux sociaux est de « préserver la mémoire nationale » et de « mettre la lumière sur un symbole de la Révolution algérienne dans le Nord-Constantinois, modèle pour les générations montantes », a relevé le président de la fondation chahid Zighoud Youcef.



APS

AGENDA

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) avec Benaouda Lebdai, professeur des Universités, spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales, jusqu'au mardi 15 septembre. La conférencière donne sens aux multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates. En ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50

AUTRICE Assia Djebar. Le cinéma à hauteur d'esprit. L'intime, la femme et le subjectif par la réalisatrice et productrice Malika Laïchour Romane. Du samedi 12 au mercredi 30 septembre. Cycle Chardonneret (épisode 1 et 2). Consulter : if-algerie.com/alger/agenda-culturel/seham

THEATRE 03 nouvelles productions à Oran programmées pour septembre : Ouardia de Mohamed Houidek, une production de l'association Espace Jeunes ; Salah de la coopérative Cinquantenaire ; Araba wa hikaya, une pièce écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi de l'association El-Amal. * Gratuité des cinq premières représentations de Ouardia.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, stratège, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec Fouad Bestandji. Eclairage trois points : le samedi 05 septembre, 10h-16h. De la théorie et de la pratique, démonstration, exercice pratique pour la réalisation d'images en groupe.
1 Présentation du matériel studio
2 Petit rappel des règles de base de la photographie
3 La lumière comme outil de travail
4 Plan d'éclairage avec une seule source
5 Eclairage trois points avec analyse d'image
6 Alternative à l'éclairage studio
7 Application par le biais d'exercices
8 Réalisation d'image
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
- Autres programmes : Du mardi 08 au jeudi10 septembre : La photographie de studio.
Du samedi12 au lundi 14 septembre : Fondements de la photographie
Les samedi 03, 10, 17 octobre : Fondements de la photographie.

Des images fascinantes église italienne construite sur le flanc d'une montagne



Le photographe Matteo Bertaggia, 23 ans, a utilisé un drone pour filmer des images aériennes du sanctuaire de la Madonna della Corona, près de Vérone, en Italie. Le sanctuaire est composé de quelques bâtiments et d'une église construite sur une falaise abrupte sur le flanc du Monte Baldo, à environ 774 mètres au-dessus de la vallée du Val d'Adige. La Madonna della Corona a été construite en 1530 et est accessible par un escalier ou un tunnel creusé sur le flanc de la montagne.

Un faux Rembrandt pas si faux que cela



ROYAUME-UNI Un tableau, remisé pendant près de 40 ans par un musée britannique car considéré comme un faux Rembrandt, provient bien de l'école du maître flamand et va subir de nouvelles analyses pour déterminer si ce dernier en est l'auteur, a annoncé mardi l'institution.

Intitulé "Tête d'un homme barbu", ce portrait de petite taille représentant un homme âgé regardant vers le bas, a été légué au musée Ashmolean d'Oxford en 1951 et a été alors exposé comme un Rembrandt.

En 1982, le Rembrandt Research Project, qui fait autorité sur l'œuvre du peintre, a rejeté comme fausse la toile, remisée alors dans les réserves.

Mais après de nouvelles recherches à l'aide de nouvelles technologies, "il peut désormais être confirmé que (le tableau) a été peint dans l'atelier de Rembrandt autour de 1630", a annoncé l'Ashmolean dans un communiqué.

UN CHÊNE UTILISÉ DANS D'AUTRES TRAVAUX DE REMBRANDT

La toile va être présentée dans l'exposition en cours Young Rembrandt "avant de subir d'autres recherches et travaux de restauration dans les laboratoires de l'Ashmolean pour déterminer s'il y a des preuves du travail de la propre main de Rembrandt", a ajouté le musée.

C'est à l'occasion de la préparation de cette exposition que la conservatrice An Van Camp a décidé de réexaminer le tableau. Ce dernier a alors été analysé à l'aide de la technique de la dendrochronologie, méthode de datation du bois, qui a établi que le tableau a été peint sur un panneau venant d'un chêne des rives de la Baltique abattu entre 1618 et 1628, utilisé dans d'autres travaux de Rembrandt.

Un record du monde battu: il résout 6 Rubik's cubes en apnée



UN HOMME de 25 ans, originaire du sud de l'Inde, détient depuis peu un record du monde du livre Guinness, après avoir réussi à résoudre six Rubik's cubes sous l'eau en 2 minutes et 17 secondes. Le précédent détenteur de ce record avait résolu cinq Rubik's cubes.

Etats-Unis : Près de 2 millions de personnes veulent prendre d'assaut la zone 51 !



LA LÉGENDE URBAINE dit que la zone 51 est un endroit étrange. Pourtant, même si les théories du complot sont véridiques et que les installations des forces aériennes américaines du Nevada hébergent une technologie ou une vie extraterrestre, elles seraient à peine qualifiées de plus étranges que ce que nous offre Internet. En effet, des internautes anonymes derrière une page de Facebook ont créé un événement pour envahir ce lieu de tous les mystères.

Dans cet événement Facebook intitulé « Storm Area 51, ils ne peuvent pas nous arrêter tous », les créateurs expliquent : « Nous nous retrouverons tous à l'attraction touristique Area 51 Alien Center et coordonnerons notre entrée. Si nous courons comme naruto (en référence au célèbre animé japonais), nous pouvons aller plus vite que leurs balles. Allons voir les extraterrestres. »

Leur plan qui est prévu aux petites heures du 20 septembre, a pris de l'ampleur. Près de 2 millions ont signalé leur participation, tandis que plus de 1,3 million d'autres annoncé leur intérêt pour cet événement.

Un des organisateurs, Jackson Barnes, a écrit: « Salut gouvernement, c'est une blague et je n'ai pas l'intention de concrétiser ce plan. Je pensais juste que ce serait drôle et que je pourrais obtenir des beaucoup de « likes ». »

Cependant, la United States Air Force n'a pas du tout apprécié cette blague. Un porte-parole ayant déclaré au New York Times que toute tentative d'accès illégal à des installations militaires ou à des zones d'entraînement militaire est dangereuse. Des panneaux indiquant « pas d'intrusion » dans la région indiqueraient que le recours à la force contre des intrus est autorisé. Certes, même ceux qui se rendent au Nevada avec l'intention d'entrer dans la zone 51 ont très peu de chances de s'approcher de cette zone restreinte de la base, non seulement parce qu'elle est fortement surveillée et patrouillée, mais aussi parce qu'elle se trouve au plus profond d'une zone extrêmes chaude et aride du désert loin de toute commodité.

AVIS AUX AMATEURS: UNE ÎLE BRETONNE EST À VENDRE



La prestigieuse maison Sotheby's a publié une annonce peu commune: la vente d'une île bretonne au large des Côtes-d'Armor.

L'île de Roc'h ar Hon, nichée dans l'estuaire du Trieux, s'étend du 6.420 m² et fait face à l'archipel de Bréhat. Elle dispose d'une cale privée et d'une maison en pierre de 140 m². Ce rocher paradisiaque, havre de tranquillité à quelques encablure du continent, deviendra le territoire privé du futur propriétaire de cette demeure de caractère originellement édifiée au XVIIIe siècle, en 1758, relatent France Bleu et Sotheby's.

La maison bénéficie de tout le confort nécessaire: raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de téléphonie, une cuisinière au gaz et des radiateurs électriques. Elle a été totalement rénovée dans les années 1990. Une impressionnante baie vitrée surplombe le paysage du Trieux et offre un spectacle naturel saisissant, "sans cesse renouvelé".

Prix d'achat de ce rêve éveillé? 1.575.000 euros. Une somme qui devrait décourager le commun des mortels mais néanmoins sembler accessible à d'autres profils plus fortunés. Au vu de la rareté d'une telle annonce immobilière, elle ne devrait pas rester longtemps sur le marché...

SUITE ET FIN

Qu'est-ce que l'internet quantique ? Tout ce que vous devez savoir sur l'étrange avenir des réseaux quantiques

...Mais le type d'informations que les scientifiques envisagent d'envoyer via l'internet quantique n'a pas grand-chose à voir avec l'ouverture d'une boîte de réception et le défilement des courriels. En fait, la technologie ne vise pas à remplacer l'internet classique.

Les chercheurs espèrent plutôt que l'internet quantique se situera à côté de l'internet classique, et qu'il sera utilisé pour des applications plus spécialisées. L'internet quantique permettra d'effectuer des tâches qui peuvent être réalisées plus rapidement sur un ordinateur quantique que sur des ordinateurs classiques, ou qui sont trop difficiles à réaliser même sur les meilleurs superordinateurs qui existent aujourd'hui.

Alors, qu'est-ce que l'on en attend ?

Les scientifiques savent déjà comment créer un enchevêtrement entre les qubits, et ils ont même réussi à tirer parti de l'enchevêtrement pour le QKD. La Chine, investisseur de longue date dans les réseaux quantiques, a battu des records en matière d'intrication induite par les satellites. Des scientifiques chinois ont récemment établi l'intrication et ont atteint le QKD sur une distance record de 1 200 kilomètres. L'étape suivante, cependant, consiste à développer



l'infrastructure.

Jusqu'à présent, toutes les expériences n'ont connecté que deux points. Maintenant que la communication point à point a été réalisée, les scientifiques travaillent à la création d'un réseau dans lequel plusieurs expéditeurs et plusieurs récepteurs pourraient échanger sur l'internet quantique à l'échelle mondiale.

L'idée est de trouver les meilleurs moyens de produire à la demande de nombreux qubits enchevêtrés, sur de longues distances et entre de nombreux points différents en même temps. C'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire : par exemple, le maintien de l'enchevêtrement entre un appareil en Chine et un autre aux Etats-Unis nécessiterait probablement un nœud intermédiaire, en plus de nouveaux protocoles de routage.

Et les pays optent pour des technologies différentes lorsqu'il s'agit d'établir l'enchevêtrement au départ. Alors que la Chine choisit la technologie des satellites, la fibre optique est la méthode privilégiée par les américains, qui tentent de créer un réseau de répéteurs quantiques pouvant augmenter la distance qui sépare les qubits enchevêtrés. Aux Etats-Unis, des particules sont restées enchevêtrées dans des fibres optiques sur une "boucle quantique" de 80 kilomètres dans la banlieue de Chicago, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des répéteurs quantiques. Le réseau sera bientôt relié à l'un des laboratoires du DoE pour établir un banc d'essai quantique de 130 kilomètres.

En Europe, la Quantum Internet Alliance a été créée en 2018 pour développer une stratégie pour l'internet quantique, et a démontré un enchevêtrement sur 50 kilomètres l'année dernière.

Pour les chercheurs en sciences quantiques, l'objectif est de faire passer les réseaux au niveau national d'abord, et un jour au niveau international. La grande majorité des scientifiques s'accordent à dire que cela ne se fera probablement pas avant une vingtaine d'années. L'internet quantique est sans aucun doute un projet à très long terme, avec de nombreux obstacles techniques encore à résoudre.

Faut-il installer les bêtas publiques iOS 14, iPadOS 14, macOS Big Sur, tvOS 14 et watchOS 7 ?

C'EST AMUSANT de jouer avec un logiciel en bêta, mais cela peut poser certains problèmes. Et si vous ne faites pas attention, ce problème peut être de la pire espèce.

Apple a publié les bêta publiques pour iOS 14, iPadOS 14, macOS Big Sur, tvOS 14 et watchOS 7, ce qui offre une excellente occasion aux utilisateurs de tester le nouveau logiciel, de donner leur avis à Apple et de se familiariser avec ce qui change. Mais avec les bêtas viennent les risques.

C'est juste là, dans le nom, bêta. Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une version bêta publique qu'il faut se laisser berner en pensant qu'il n'y a pas de bugs. Il y a beaucoup de bugs dans les versions finales. Les bêtas apportent avec elles toutes sortes de problèmes, des bugs dans le logiciel lui-même, des problèmes de compatibilité avec les applications et les logiciels sur lesquels vous comptez. Il peut en fait être très ennuyeux de découvrir que tout fonctionne – sauf ce sur quoi on compte.

Reste que l'installation des bêtas d'Apple n'est pas catastrophique dans la mesure où il s'agit d'un aller simple. Vous pouvez revenir en arrière si les choses tournent mal – Apple a des instructions ici pour iOS, iPadOS, macOS, tvOS, et watchOS.

Cependant, vous devez également prévoir le pire et vous assurer que vous disposez d'une sauvegarde de toutes vos données (une sauvegarde hors appareil, juste au cas où l'appareil finirait par être totalement effacé). La perte de données est vraiment le pire type de problème que vous pouvez rencontrer en jouant avec des bêtas (le risque de casser complètement un appareil est négligeable).

La sauvegarde et la récupération des appareils dont la version bêta est devenue obsolète prennent beaucoup de temps, il faut donc en tenir compte. Vous pouvez jouer à la roulette russe avec vos données et gagner plusieurs fois, mais le problème avec la roulette russe est que vous ne devez perdre qu'une fois.

Voici mes meilleurs conseils pour un fonctionnement sans problème des bêtas publiques :

Ne faites pas fonctionner les bêtas sur des appareils sur lesquels vous comptez !

Ayez des sauvegardes à jour hors appareil. Veillez à prévoir suffisamment de temps pour les sauvegardes et éventuellement les restaurations ultérieures.

Ne faites pas fonctionner les bêtas sur du matériel qui ne vous appartient pas !

Mes expériences avec les bêtas d'Apple sont assez positives. La plupart des problèmes que j'ai rencontrés concernaient des logiciels tiers, et ceux-ci sont dans l'ensemble traités rapidement par les développeurs. Mais ne vous laissez quand même pas bercer par un faux sentiment de confiance. Les choses peuvent mal tourner. Très mal. Et vite.

Toujours intéressé ? Rendez-vous sur le site du programme bêta de logiciels Apple pour plus de détails et pour inscrire vos appareils.

Ransomware : les interventions de l'Anssi ont presque doublé

SÉCURITÉ : L'Anssi a publié un nouveau guide de bonnes pratiques sur la gestion des attaques de ransomware, en partenariat avec la direction des Affaires criminelles et des grâces. L'occasion de faire le point face à une menace qui a su évoluer et se sophistiquer.Cet été, les ransomwares ont fait les gros titres : si la menace n'a rien de nouveau, les groupes utilisant ces logiciels malveillants ont fait beaucoup parler d'eux ces derniers mois grâce à plusieurs affaires retentissantes visant de grandes entreprises : Garmin, ou Carlson-WagonLit à l'international, SPIE, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, ou encore Bouygues Construction en France.

L'Anssi a donc décidé de publier un nouveau guide à l'intention des entreprises et des collectivités qui souhaitent se prémunir à l'égard de ces attaques, une piqûre de rappel bienvenue sur l'évolution des techniques employées par les cybercriminels.

Car on ne fait plus du ransomware comme en 2016 : oubliez les vagues d'e-mails propageant Locky au petit bonheur la chance, les attaques sont aujourd'hui ciblées. « Depuis 2018, on observe une croissance de ces attaques menées par des groupes cybercriminels qui, après avoir ciblé des particuliers, s'en prennent désormais à des organisations aux moyens financiers importants, ou aux activités particulièrement critiques », écrit ainsi l'Agence dans les premiers chapitres de son guide. Les chiffres ont également évolué : en 2019, l'Anssi estimait ainsi avoir eu à intervenir sur 69 incidents. Depuis le début de l'année 2020, l'agence indique être intervenue sur 104 incidents. Et on ne parle ici que des cas relevant directement de l'Anssi, soit des victimes considérées comme des opérateurs d'importance vitale, ou liés directement aux structures d'Etat.

Cette tendance, connue sous le nom de "Big Game hunting", change la donne en matière de ransomware : si on pouvait auparavant se contenter d'une bonne hygiène informatique et d'un système de sauvegarde solide pour se prémunir des attaques, les groupes à l'origine de cette nouvelle tendance se révèlent suffisamment sophistiqués pour contourner les principales mesures mises en œuvre jusqu'alors.

LA SAUVEGARDE N'EST PAS UNE PANACÉE

Le cas des sauvegardes est d'ailleurs le premier conseil qu'aborde le guide : si celles-ci sont évidemment nécessaires, l'Anssi rappelle que « ces sauvegardes peuvent aussi être affectées par un rançongiciel. En effet, de plus en plus de cybercriminels cherchent à s'en prendre aux sauvegardes pour limiter les possibilités pour la victime de retrouver ses données et ainsi maximiser les chances qu'elle paie la rançon ».

Il ne s'agit donc plus d'avoir simplement des sauvegardes, mais bien d'établir une vraie stratégie de sauvegarde, stockée dans des emplacements déconnectés du réseau pour les plus critiques.

Le guide reprend dans les grandes lignes les bonnes pratiques mises en avant dans la lutte contre les ransomwares : cloisonner le réseau, mettre l'accent sur la détection et la surveillance des logs afin d'être en mesure de repérer un comportement suspect ou une infection, mettre en place une politique de mise à jour des logiciels, notamment ceux qui sont directement exposés sur internet et maîtriser les accès à internet des utilisateurs.

Ce nouveau guide de l'Anssi aborde également la thématique plus humaine de la gestion de crise : l'Anssi recommande ainsi de se préparer à la gestion de crise en amont, d'envisager de souscrire une assurance dans ce cas de figure (bien que l'agence reconnaisse que ce marché est « encore naissant » et mette en garde à l'égard des clauses d'exclusion) ainsi que la question épineuse de la communication de crise.

COMMUNIQUER AU JUSTE NIVEAU

L'agence aborde également le sujet de la communication de crise. « Il est nécessaire de penser très rapidement à l'accompagnement des collaborateurs et des collaboratrices par une communication interne adaptée », précise ainsi le guide, une manière polie de dire que laisser ses employés paniquer devant un ordinateur qui affiche une demande de rançon menaçante n'apportera rien de bon et jouera plutôt en faveur des attaquants. L'agence recommande d'ailleurs de faire jouer la clause de confidentialité pour éviter que les employés n'aillent cafter auprès des journalistes. Le conseil part probablement d'une bonne intention, mais si par le plus grand des hasards vous estimez que votre direction ne mérite pas tant d'égards, mon adresse e-mail est ici.

Les derniers conseils du guide recommandent de déposer plainte afin que la justice puisse éventuellement se saisir de l'affaire et poursuivre l'attaque, et enfin de ne pas payer la rançon, antienne de l'Anssi en la matière, mais qui mérite d'être répétée.

« Le paiement ne garantit pas l'obtention d'un moyen de déchiffrement, incite les cybercriminels à poursuivre leurs activités et entretient donc ce système frauduleux », précisent les auteurs du guide. L'expérience montre néanmoins que de nombreuses entreprises sont prêtes à céder aux demandes des cybercriminels afin de raccourcir les délais de remise en route des systèmes.

Le guide est émaillé de témoignages de responsables informatiques victimes de ransomware dans les mois passés : on retrouve ainsi les retours d'expérience de Fleury Michon (touchés par un ransomware le 11 avril 2019), du CHU de Rouen (visé le 15 novembre 2019) ou encore du groupe M6, paralysé par une attaque de ce type en octobre 2019.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

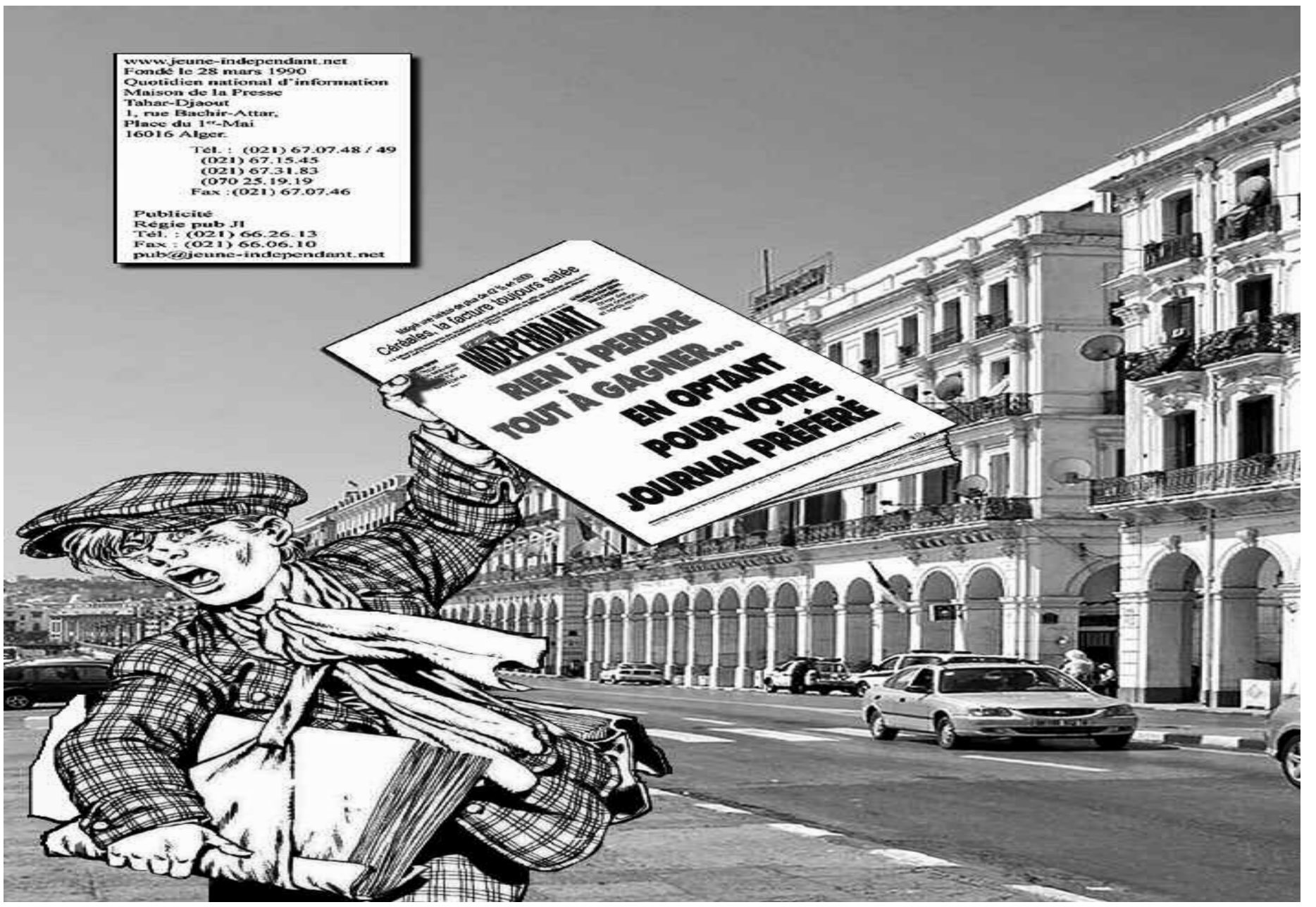
*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Pensée



Triste et douloureuse fut la journée du **09 septembre 2019**, où nous a quittés subitement et sans préavis, le mari et le père **Nadjib Benfiala**
Laissant derrière lui une profonde douleur et un vide incommensurable dans nos coeurs que nul ne peut combler.
En ce douloureux souvenir ,Sa veuve et ses trois enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé ,pour ses différentes qualités et son dévouement pour sa famille ainsi qu'à sa patrie , d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire

À dieu nous appartenons et à lui nous retournons .
Repose en paix cher mari et papa
Nous ne t'oublieront jamais



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

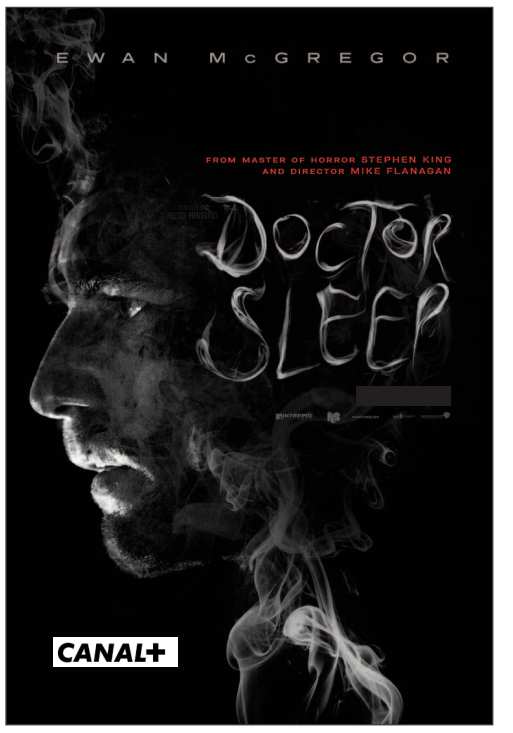
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





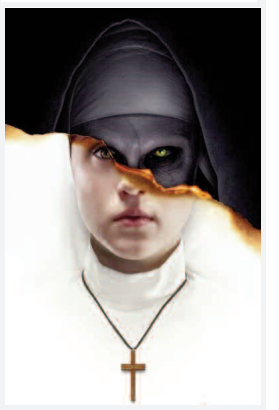






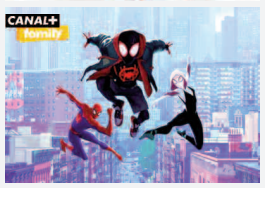


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Série dramatique (2018 - Etats-Unis) — TF1
The Resident

20h00 Série policière (2020 - France) — France 2
Alex Hugo

20h00 Cinéma - Film d'aventures 1989 — 6ter
Indiana Jones et la dernière croisade

20h07 Cinéma - Film d'horreur — CANAL+
Doctor Sleep

20h05 Magazine de reportages — W9
Etat de choc

19h50 Cinéma - Film d'horreur — CINE+ FRISSON
La nonne

20h00 Cinéma - Comédie — 6ter
France - 2013
Les reines du ring

20h05 Cinéma - Film d'action — CINE+ PREMIER
L'espion qui m'a larguée

20h00 Cinéma - Comédie — C8
Le diable s'habille en Prada

20h00 Cinéma - Film de guerre — CINE CINEMA
T-34, machine de guerre

19h50 Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
Spider-Man : New Generation

20h15 Magazine de société — TMC
90' Enquêtes

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 3: Wicked Old World
Penny Dreadful : City of Angels

Raul est sorti du coma. Mateo lui remémore les événements qui se sont déroulés lors de l'intervention de la police. Il lui avoue que Tiago a tiré sur lui pour l'arrêter. La conseillère Beck s'oppose au projet de construction d'autoroute prévu par M. Townsend. De son côté, Molly Jane tente de se rapprocher de Tiago.

21h55 Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
Saison 7 - Épisode 1: Foi, espoir, amour, chance
Ray Donovan

Alors que Ray Donovan poursuit sa thérapie avec le docteur Amiot, de nouveaux dangers exigent le retour de l'ancien Ray. Mickey est à présent en prison. Mais la corruption du maire de New-York, Ed Feratti, fait remonter un pan du passé de son père, ce qui contraint Ray à trouver des réponses à des questions longtemps enfouies...

15h12 Série dramatique (2019 - Grande-Bretagne)
Catherine the Great

Saison 1 - Épisode 1 - 4

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:39	12:27	16:01	18:50	20:09
CONSTANTINE	04:45	12:31	16:05	18:54	20:12
ALGER	04:58	12:45	16:20	19:08	20:27
OUARGLA	04:57	12:36	16:09	18:57	20:10
CHLEF	05:06	12:52	16:26	19:15	20:33
MOSTAGANEM	05:12	12:57	16:31	19:20	20:38
ORAN	05:15	13:00	16:34	19:22	20:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6784 – MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	20°
Oran	26°	19°
Constantine	27°	16°
Ouargla	37°	23°

COVID-19 EN ALGÉRIE

285 nouveaux cas, 198 guérisons et 9 décès en 24 heures

Le nombre quotidien des nouveaux cas confirmés de la Covid-19 continue de baisser en Algérie, avec 285 contaminations, 198 guérisons et neuf morts en 24 heures. Il s'agit du bilan journalier le plus faible depuis le 27 juin. Trois wilayas ont enregistré plus de 20 contaminations en 24 heures, à leur tête la wilaya d'Alger avec 44 nouveaux cas. «285 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 198 guérisons et neuf décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 46.938, des guérisons à 33.183 et celui des décès à 1.571», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 107 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.64 cas pour 100.000 habitants. Trois wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 20 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir, Alger (44 cas), Bejaia (31 cas) et Blida (27 cas).

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.5% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.1%. Les wilayas d'Alger (5.039 cas), Blida (3. 693 cas), Oran (3.671cas), Sétif (3.049cas) et Batna (1.656 cas) représentent à elles seules 39.65 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 18 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 21 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que neuf wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une baisse, avec 35 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (43 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 898.009 morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 27.562.883 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 19.656.624 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 3.816 nouveaux décès et 236.135 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 1.133 nouveaux morts, le Brésil (310) et les Etats-Unis (299).

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 189.221 décès pour 6.301.451 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.333.551 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 126.960 morts pour 4.147.794 cas, l'Inde avec 72.775 morts (4.280.422 cas), le Mexique avec 67.781 morts (637.509 cas), et le Royaume-Uni avec 41.554 morts (350.100 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 91 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (85), l'Espagne (63), le Royaume-Uni (61), et le Chili (61).

La Chine a officiellement dénombré un total de 85.144 cas (10 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.335 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 298.051 décès pour 7.857.073 cas, l'Europe 218.879 décès (4.253.629 cas), les Etats-Unis et le Canada 198.405 décès (6.433.578 cas), l'Asie 107.382 décès (5.909.201 cas), le Moyen-Orient 38.499 décès (1.595.154 cas), l'Afrique 31.489 décès (1.308.469 cas), et l'Océanie 819 décès (30.068 cas).

Mohamed Mecelti



EMPLOI À BÉJAÏA

Les contractuels revendiquent des postes permanents

LES TRAVAILLEURS contractuels du prè-emploi de la wilaya de Béjaïa relevant de plusieurs secteurs d'activité dont celui de l'éducation nationale et affiliés à la DAS ont observé hier un nouveau rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya afin de revendiquer des postes de travail permanents et la fin de l'emploi précaire.

Certains en fin de contrat ont exigé des postes d'emplois dignes de ce noms afin de nourrir leurs familles mettant en avant leur expérience caractrisée par un cumule plusieurs années d'exercice pour certains. Notons aussi que les travailleurs de «Numilog» ont observé leur rassemblement quotidien devant la direction commerciale de Cevital, afin de réclamer l'application des décisions de justice portant «la réintégration des travailleurs licenciés et l'ouverture de l'unité aux travailleurs».

Les mécontents ont interpelé aussi les directeur général du groupe afin d'intervenir et mettre fin à ce déni qui dure depuis plus d'un mois. Les protestataires se sont montrés plus que déterminés à arriver à la satisfaction de leurs revendications légitimes prévoyant de nouvelles actions l'avenir.

N. B.

PLAINTE CONTRE EL HAYAT TV

L'ARAV convoque le directeur de la chaîne

L'AUTORITÉ de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a convoqué le directeur de «El Hayat TV», suite aux plaintes formulées par la Secrétaire générale (SG) du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, et la famille Faïzi contre des programmes diffusés par la chaîne, exigeant du responsable de faire preuve «de sérieux et de respect des règles professionnelles».

«La SG du PT a fait parvenir à l'ARAV une plainte contre la chaîne privée 'El Hayat TV', considérant les accusations dangereuses, l'attaque, l'offense et l'humiliation contenues dans les programmes 'Crisis' et 'Politique' comme une transgression aux lois et à la déontologie, car ne relevant pas du débat politique et de l'expression d'opinion», a écrit l'ARAV lundi dans un communiqué.

«Une autre plainte est également parvenue à l'ARAV de la part de la famille 'Faïzi' contre la même chaîne qui a évoqué, à travers le programme 'Cheni cheni chow' les logements AADL de la cité Faïzi à l'est d'Alger, en soulignant le ton ironique et le sarcasme du présentateur qui a évoqué le patronyme 'Faïzi' attribué à cette cité, une famille qui a offert au pays de nombreux martyrs», a ajouté le communiqué. L'ARAV a ainsi convoqué le directeur de «El Hayet TV pour lui demander des explications concernant ces deux sujets», lequel «a reconnu que l'animateur de l'émission 'Crisis' avait véritablement commis des dépassements à l'encontre le la SG du PT à laquelle il présente personnellement ses plates excuses».

Le responsable de la chaîne privée a également adressé un avertissement au présentateur de l'émission, exigeant que ce type de dérapages ne se reproduise plus, et affirmant que la SG du PT possède le droit de répondre et d'exprimer son avis en toute liberté conformément aux règles de la République». Concernant le la plainte de la famille 'Faïzi', l'ARAV a précisé que «le directeur de la chaîne s'était excusé au nom du programme et en son nom auprès de cette famille, et avait réaffirmé qu'il s'agissait d'un simple incident non intentionnel et une erreur purement professionnelle».

L'ARAV a, par ailleurs, fait rappeler au responsable de la chaîne «l'impératif de faire preuve de sérieux et de respect des règles déontologiques et professionnelles», attirant par la même «l'attention des chaînes audiovisuelles sur l'obligation d'éviter toute offense et de faire montre d'objectivité et de professionnalisme», a conclu le communiqué.

S. N.